



ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Numéro 77 | Septembre 2023

Processus électoral enclenché sans consensus entre les parties prenantes, dégradation continue de la qualité de vie de la population, insécurité persistante à l'Est du pays : quelles perspectives pour la RDC ?

Kinshasa, RDC

EDITEUR RESPONSABLE

MATATA PONYO Mapon

SUPERVISION

LOKOTA ILONDO Michel – Ange

REDACTION

BOKA MABELE David
KABONGO NSENDA Billy
MUYOMBO USENI Justin
WAULA LUZINGU Sacré

CONCEPTION GRAPHIQUE

MANZAMBI Moïse

MISE EN PAGE

BEYOKO Julien

CONGO CHALLENGE
L E M E N S U E L

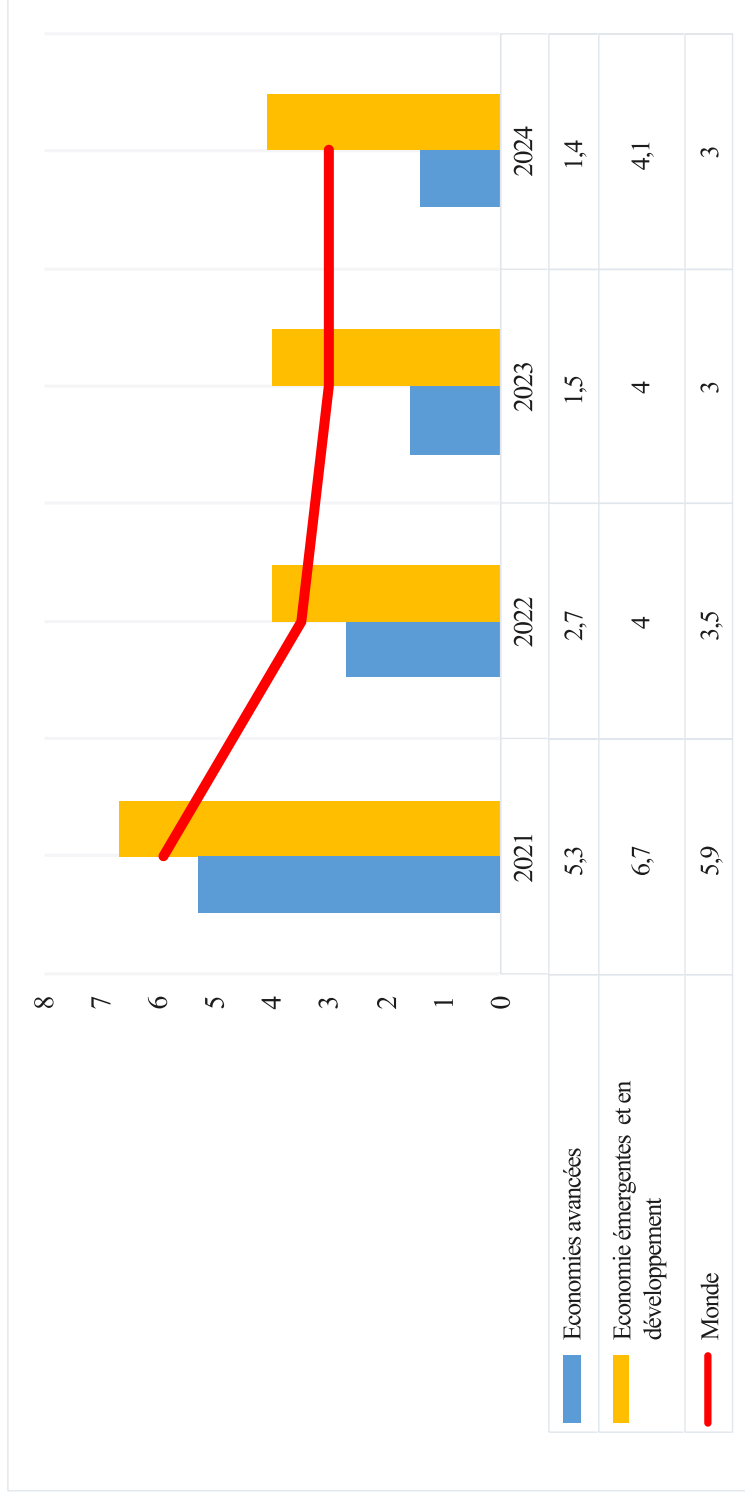
ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Numéro 77 | Septembre 2023

Processus électoral enclenché sans consensus entre les parties prenantes, dégradation continue de la qualité de vie de la population, insécurité persistante à l'Est du pays : quelles perspectives pour la RDC ?

Kinshasa, RDC

Figure 1 » PROJECTIONS DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DANS LE MONDE



Source : Fonds monétaire international.

Sommaire

Ce que je pense	6
Résumé exécutif	9
Contexte international	11
Croissance économique	11
Inflation	14
Commerce international	15
Marché financier	16
Marché des changes	19
Marché des produits stratégiques	21
Contexte national	25
Evolution de l'économie nationale	25
Activité économique	34
Dynamique des prix	36
Taux de change et réserves de change	36
Finances publiques	36
Evolution de la situation politique	39
Perspectives politiques et économiques	44





Matata Ponyo Mapon

Ce que je pense

Afrique : La République des militaires est-elle de retour ?

- **Ce que je pense** est que la gouvernance des dirigeants civils africains élus est remise en cause. Il s'observe depuis quelques années le retour des militaires au pouvoir comme Présidents de la République. C'est le cas notamment au Mali, Burkina Faso et Niger, trois pays de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Le Mali a connu, en moins d'une année, deux coups d'Etat opérés successivement par le colonel Assimi Goïta. Le premier intervenu le 18 août 2020 renversant le président élu Ibrahim Boubakar Keita, dit « IBK » ; le second intervenu le 24 mai 2021 renversant le président de la Transition monsieur Bah N'Daw. Le Burkina Faso a connu aussi deux coups d'Etat en huit mois. Le premier opéré le 24 janvier 2022 par le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba renversant le président élu Rock Kaboré ; le second effectué par Ibrahim Traoré le 30 septembre de la même année mettant fin aux fonctions d'un prédécesseur putschiste militaire. Le Niger n'a connu récemment qu'un seul coup d'Etat opéré le 26 juillet dernier par le général Abdourahamane Tchiani mettant fin aux fonctions du président élu Mohamed Bazoum. Toujours en Afrique de l'Ouest, un autre coup d'Etat opéré le 5 septembre 2021 par le lieutenant-colonel Mamadi Ndoubouya a renversé le président élu Alpha Condé, octogénaire. L'Afrique centrale n'est pas épargnée. Au Soudan, c'est le 25 octobre 2021 que le général Abdel Fattah Al-Burhane a pris le pouvoir en renversant les autorités civiles de transition installées depuis 2019 après la chute d'Omar el-Bechir qui a régné pendant près de 30 ans. Depuis le 15 avril de cette année, le Soudan est le théâtre des affrontements sanglants entre deux factions militaires ayant été à l'origine du putsch d'octobre 2021. Au Gabon, Ali Bongo, fraîchement élu, a été débarqué du pouvoir le 30 août dernier par le général Brice Oligui Nguema.

Plusieurs raisons sont avancées par les putschistes militaires pour justifier le coup de force. Pour les trois premiers pays, il s'agit principalement de mettre fin aux régimes politiques incapables de garantir la paix et la sécurité face aux mouvements djihadistes qui occupent des larges territoires de ces pays et y sèment la terreur. Pour la Guinée et le Gabon, c'est pour mettre fin aux régimes politiques qui se maintiennent au pouvoir en violation de la constitution et des lois du pays sans pourtant garantir des progrès économiques considérables pouvant réduire significativement la pauvreté. Le président Alpha Condé avait réalisé deux mandats de cinq ans et était à son troisième après avoir modifié la Constitution. Le président gabonais venait de passer 14 ans au pouvoir après les 41 ans de son père Omar Bongo à la tête du même pays (1967-2009). Face à ce nouveau mode d'acquisition du pouvoir par la force, d'aucuns veulent savoir davantage sur le phénomène « coup d'Etat ».

- **Ce que je pense** est que l'histoire des coups d'Etat est aussi vieille que le monde. En effet, 2,340 avant Jésus Christ, le ministre Sargon avait renversé par un coup d'Etat le roi Ur-Zababa pour fonder l'empire akkadien en Mésopotamie. En Egypte, 399 avant Jésus Christ, le général Néphéritès avait renversé le pharaon Amyrtée de la XXVIII^e dynastie. En Chine, 249 après Jésus Christ, Sima Yi a éliminé Cao Shuang et s'est accaparé du pouvoir. En 1610, les boyards de Russie ont renversé Vassili IV et proclamé Ladislas IV. Plus près de nous, au vingtième siècle, Benito Mussolini a renversé Victor-Emmanuel III d'Italie le 27 octobre 1922. En Irak, le roi Fayçal II a été renversé le 14 juillet 1958 par le militaire Abdul Karim Qasim. Au Pakistan, le chef de l'armée Muhammad Ayub Khan a renversé le 27 octobre 1958 le président Iskander Mirza. Au Cuba, Fulgencio Batista a



été renversé en 1959 par Fidel Castro. En Corée du Sud, Yun Po-Sun a été renversé en 1961 par le général Park Chung-hee. Au Togo, Sylvanus Olympio a été renversé par Gnassingbé Eyadema le 13 janvier 1963. En Algérie, Ahmed Ben Bella a été chassé du pouvoir par le colonel Houari Boumédiène le 19 juin 1965. Au Zaïre, Joseph Kasavubu a été renversé le 24 novembre 1965 par le colonel Joseph Mobutu. Comme on peut le constater, la liste est longue et aucun continent n'a été épargné par les coups d'Etat. Et de manière générale, ce sont les militaires qui prennent le pouvoir. La question que l'on peut se poser est celle de savoir si les militaires ont les compétences requises pour diriger les pays afin de garantir non seulement la paix et la sécurité mais aussi le progrès socio-économique nécessaire.

- **Ce que je pense** est que certains régimes militaires ont réussi, d'autres ont totalement échoué. Le régime militaire du général Park de la Corée du Sud est un des exemples qui ont parfaitement réussi. Par contre, le régime militaire du lieutenant-colonel Mobutu Sese Seko de la RDC est un des cas qui ont lamentablement échoué. En effet, en 1960, la RDC et la Corée du Sud avaient des PIB par habitant relativement similaires. Durant cette période, les militaires Mobutu Sese Seko pour la RDC et Park Chung-hee pour la Corée du Sud ont joué un rôle déterminant sur le développement de ces deux pays, avec des réformes structurelles d'envergure, bien que de natures très différentes. Le Président Mobutu a pris le pouvoir en RDC en 1965 mais, par la suite, il a malheureusement établi un régime autoritaire qui a conduit à une mauvaise gestion économique, à une stagnation économique, puis à une crise économique aggravée par la corruption et l'instabilité politique. En parallèle, en Corée du Sud, le général Park a pris le pouvoir en 1961 et a mis en place un régime autoritaire mais accompagné d'une série cohérente des politiques de développement,

notamment dans le secteur de l'éducation, de la technologie et de l'innovation, des exportations et de l'industrialisation. Cette distinction fondamentale des politiques économiques peut expliquer une grande partie des destins contrastés suivis par les économies de la RDC et de la Corée du Sud respectivement. Certes, Mobutu et Park étaient des militaires, cependant, le premier a mal dirigé et gouverné, ce qui a nui au développement de la RDC devenue l'un des pays les plus pauvres du monde. La RDC occupe le rang de la 164^{ème} économie du monde. Alors que le second a mis en place des politiques économiques cohérentes qui ont favorisé la croissance économique en Corée du Sud devenue la dixième économie du monde. Au regard de ce qui précède, il se dégage que la différence entre les résultats socio-économiques obtenus par les deux militaires est justifiée par la qualité du leadership et de gouvernance.

- **Ce que je pense** est qu'il est recommandable que le processus démocratique de désignation des présidents de la République soit respecté afin d'éviter la déception et l'énerverment de la population et de militaires. En un mot, ce processus ne doit pas se transformer en coups d'Etat civils opérés en marge des Constitutions et lois du pays pour maintenir au pouvoir, sur base des simulacres d'élections, des civils non élus et parfois détestés par la population. Par ailleurs, les dirigeants démocratiquement élus doivent réellement s'occuper des questions de paix et de sécurité ainsi que de la création de richesses au profit de la majorité des citoyens. A défaut, cela conduira au retour des militaires qui disposent des forces armées non pas pour démettre les Présidents de la République, mais plutôt pour défendre l'intégrité des pays et y garantir la paix et la sécurité. C'est vrai que par le passé, certains régimes militaires ont favorisé le développement de leurs pays respectifs. Mais, d'autres régimes militaires



ont détruit des économies entières de pays sous leurs responsabilités. L'idéal serait de laisser les civils réellement élus et compétents s'occuper de la gestion économique et les militaires s'occuper de la question de la défense et de sécurité des pays. En conclusion, il

sied de promouvoir un leadership et une gouvernance de qualité à la tête des pays africains pour se prémunir des coups d'Etat.

Kinshasa, le 20 septembre 2023



Résumé exécutif

Situation économique

- **Sur le plan international**, selon le Fonds monétaire international, l'économie mondiale traverse actuellement sa plus grande crise depuis la Seconde Guerre mondiale. Les prévisions de référence indiquent que la croissance des économies avancées devrait fléchir à 1,5 % en 2023, tandis que celle des économies de marché émergentes et en développement devrait stagner à 4 % la même année. Cette décélération économique est principalement imputable à la persistance du conflit en Ukraine et à l'adoption de politiques macroéconomiques plus strictes visant à atténuer les effets dévastateurs de ce conflit sur l'économie mondiale et à stabiliser la conjoncture économique globale.
- En ce qui concerne l'inflation, malgré son ralentissement en 2023 pour atteindre 6,8 %, contre 8,7 % en 2022, elle demeure obstinément élevée par rapport aux objectifs des banques centrales. Elle pourrait également connaître une nouvelle augmentation en cas de chocs supplémentaires, notamment liés à la prolongation du conflit en Ukraine ou à des phénomènes météorologiques extrêmes.
- Les marchés financiers ont enregistré, ce mois de septembre 2023, une tendance globalement à la baisse, principalement en raison de la persistance des politiques de resserrement monétaire mises en place par les banques centrales pour contrer l'augmentation des prix résultant du conflit en Ukraine. L'appréciation du dollar américain qui en a résulté a réduit la demande d'actifs boursiers, entraînant ainsi une diminution de leur valeur.
- Sur le marché des changes international, le dollar américain s'est renforcé par rapport à l'euro, à la livre sterling, au yen japonais et au yuan chinois en raison de la politique monétaire plus stricte des banques centrales visant à maîtriser l'inflation.
- En ce qui concerne le commerce international, les prévisions de l'Organisation mondiale du commerce indiquent que la croissance du volume du commerce des marchandises en 2023 pourrait se situer entre -2,8 % et 4,7 %. Cette prévision s'explique par l'inflation persistante, une politique monétaire plus rigoureuse et l'incertitude financière.
- En ce qui concerne les matières premières, les prix du cuivre ont continué de baisser au cours de ce mois de septembre 2023, atteignant un creux de 36 496 USD par tonne métrique en raison du ralentissement de l'économie mondiale. De même, les prix de l'or ont baissé en réponse à l'appréciation du dollar américain. En revanche, sur le marché du pétrole brut, les prix ont légèrement augmenté en raison des signes positifs de reprise économique en Chine, ce qui a stimulé la demande de pétrole brut.
- **Au niveau national**, le cadre macroéconomique s'est globalement amélioré. En effet, la monnaie nationale s'est appréciée de 0,84% sur le marché interbancaire et s'est dépréciée de 2,41% sur le marché parallèle. Au cours du mois de septembre 2023, l'économie nationale a globalement enregistré des variations négatives des taux d'inflation. L'inflation hebdomadaire a reculé de 41,99% comparativement au mois précédent. L'inflation cumulée a progressé de 3,62% et l'inflation en glissement annuel a reculé de 0,92%. La tendance est la même pour l'inflation annualisée qui a reculé de 2,17%.
- S'agissant des finances publiques, le Trésor public a enregistré, à la quatrième semaine septembre 2023, un excédent de 3 999,00 millions de CDF. Ce excédent résulte d'un niveau de dépenses de 1 549 184,00 millions de CDF (dont 11,39% de dépenses en capital) contre de recettes de 1 553 183,00 millions de CDF (dont 86,63% de recettes fiscales). Il y a lieu de préciser que les chiffres présentés ci-dessus se rapportent à la quatrième semaine de septembre 2023 et peuvent évoluer à la fin du mois avec la poursuite des opérations de paie des fonctionnaires.
- Enfin, l'actualité économique du mois de septembre 2023 a été marquée par plusieurs faits notables. Il s'agit de : (i) l'interruption momentanée des activités de Congo Airways; (ii) la proposition par le gouvernement de la suppression de certaines taxes et redevances afin de rationaliser les actes générateurs ; (iii) lancement par le Président de la République de la production industrielle de la zone économique spéciale de Maluku ; (iv) lancement de la gratuité de la maternité et des soins du nouveau-né à l'échelle nationale ; (v) l'imposition par le gouvernement du seuil de paiement de la dette intérieure aux fournisseurs locaux.



Situation politique

Le mois de septembre 2023 a été marqué par plusieurs événements politiques d'importance en République démocratique du Congo (RDC). Voici un résumé des faits :

- La Commission électorale nationale indépendante (CENI) a annoncé la convocation de l'électorat pour les élections présidentielles prévues le 20 décembre prochain. Le bureau pour la réception des candidatures sera ouvert du 9 septembre au 8 octobre prochain, marquant ainsi le début de la dernière étape du processus électoral.
- Le 30 août, des troupes d'élite de l'armée régulière congolaise ont commis un massacre à Goma, dans la province du Nord-Kivu. Plus de 50 civils ont été tués alors qu'ils s'apprêtaient à protester contre la MONUSCO, qu'ils percevaient comme une ingérence étrangère dans l'est de la RDC. Deux commandants de l'unité spéciale de la garde républicaine ont été inculpés suite à cette tragédie.
- Les deux chambres du parlement congolais ont inauguré la dernière session de la législature en cours le 15 septembre 2023. Cette session, principalement axée sur le budget de l'exercice 2024, prévoit un budget de 16,6 milliards de dollars américains. L'Assemblée nationale a également rendu hommage au regretté député national Chérubin Okende, assassiné il y a deux mois dans des circonstances encore non élucidées.
- Le président de la RDC, Félix Antoine Tshisekedi, a prononcé un discours lors de la 78e Assemblée générale des Nations Unies à New York le 20 septembre 2023. Il a appelé à des sanctions contre les responsables de l'agression présumée de la RDC par le Rwanda et ses alliés du M23. Le président a souligné l'importance de traduire en justice les individus mentionnés dans le rapport des experts de l'ONU et a félicité le gouvernement américain pour avoir imposé des sanctions contre le Rwanda et le M23.

1. Contexte international

1.1. Croissance économique

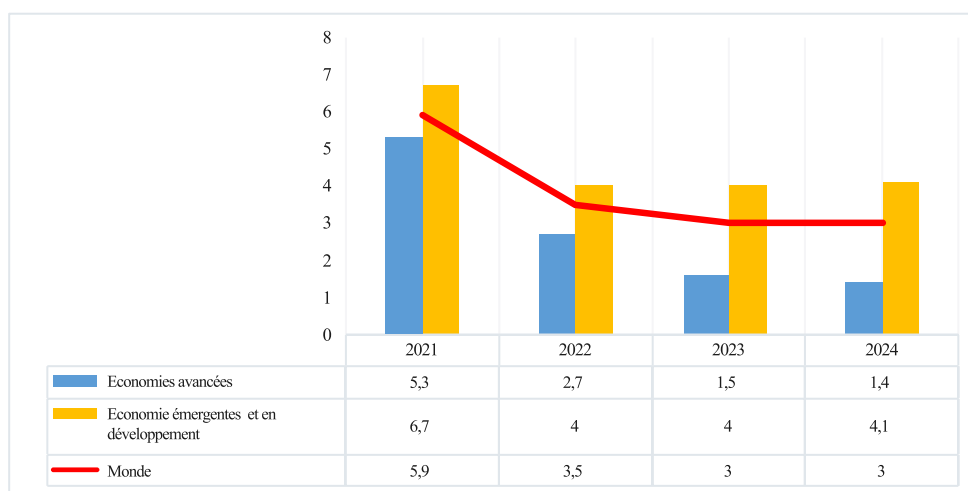
Selon le Fonds monétaire international (FMI), l'économie mondiale traverse actuellement la plus grande crise depuis la Seconde Guerre mondiale. Au cours de la dernière année, la pandémie en cours a continué de faire peser un lourd tribut sur la santé et la stabilité socio-économique des populations mondiales, touchant des vies et des moyens de subsistance à travers le monde. De plus, malgré des signes initiaux de reprise économique, l'économie mondiale doit maintenant faire face à un second choc majeur sans précédent, à savoir l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

Les répercussions économiques de ces chocs sont toujours ressenties. L'augmentation des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, ainsi que l'inflation généralisée, touchent de manière disproportionnée les

populations les plus vulnérables. Dans le même temps, les gouvernements, qui sont confrontés à des niveaux de dette élevés et à des conditions financières mondiales de plus en plus contraignantes, ont du mal à apporter un soutien adéquat à ces populations. En outre, le risque de fragmentation du monde en blocs géopolitiques et économiques est plus présent que jamais, avec en toile de fond une crise climatique persistante.

Dans ce contexte économique désastreux, la relance durable de l'activité économique mondiale dépendra d'une coopération internationale renforcée et d'une coordination efficace des politiques économiques. Il s'agit de reconstruire une économie mondiale plus solide, inclusive et résiliente face aux chocs.

Figure 1 » PROJECTIONS DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DANS LE MONDE



Source : Fonds monétaire international.

Comme l'illustre la Figure 1, la croissance des économies avancées devrait chuter à 1,5 % en 2023, tandis que celle des économies de marchés émergents et en développement devrait stagner à 4 % la même année. Une grande partie de cette décélération de la croissance économique est attribuée à la persistance de

la guerre en Ukraine et à la mise en œuvre de politiques macroéconomiques plus strictes en réponse aux effets dévastateurs de ce conflit sur l'économie mondiale. Il convient de noter que les économies émergentes et en développement sont particulièrement vulnérables à une aggravation de la fragmentation

géopolitique et économique, étant donné leur forte dépendance à l'intégration économique mondiale, aux investissements directs et aux transferts de technologie. Dans tous ces domaines, le renforcement de la coopération multilatérale demeure essentiel pour garantir une économie sûre et prospère pour tous.

Dans ce contexte économique mondial particulier, la coopération internationale apparaît comme un moyen incontestable de surmonter cette situation désastreuse et de favoriser une reprise économique durable. Une approche coordonnée entre les acteurs économiques est impérative pour relever les défis actuels auxquels l'économie mondiale est confrontée.

Encadré 1. Tremblement de terre au Maroc² : causes, bilan et conséquences

1. Causes

Le tremblement de terre qui a frappé le Maroc le 11 septembre 2023 est d'origine tectonique. Il a été causé par la collision des plaques tectoniques africaine et eurasiennne, qui se rencontrent au niveau de la chaîne de l'Atlas. Le séisme, d'une magnitude de 6,8 sur l'échelle de Richter, a frappé l'épicentre dans la région d'Al-Haouz, au centre du pays. La ville de Marrakech a été particulièrement touchée, mais la secousse a également été ressentie à Rabat, Ouarzazate ou Casablanca.

2. Bilan

Le tremblement de terre a causé d'importants dégâts matériels et humains. Il a fait plus de 2 900 morts, plus de 5 600 blessés et des dizaines de milliers de personnes sans-abri. Les régions les plus touchées sont celles du Haut Atlas, au sud-ouest du pays. Les dégâts matériels sont également importants. Des milliers de maisons ont été détruites ou endommagées, et des infrastructures importantes, telles que des routes, des ponts et des écoles, ont été endommagées ou détruites. Le tableau ci-dessous résume le bilan de ladite catastrophe au 30 septembre 2023.

Tableau 1 : Bilan du tremblement de terre au 30 septembre 2023

Catégorie	Nombre
Morts	2946
Blessés	5674
Dégâts matériels	Inestimables
Zones touchées	Province d'Al Haouz, Marrakech, Ouarzazate, Safi

3. Réponse du gouvernement et de ses partenaires

Le gouvernement marocain a immédiatement lancé une réponse d'urgence pour venir en aide aux victimes. Les forces armées, la protection civile et les services de secours ont été déployés sur le terrain pour effectuer des opérations de recherche et de sauvetage, de déblaiement et d'assistance humanitaire. De plus, le gouvernement a annoncé un plan de reconstruction d'un montant de 10 milliards de dirhams (soit près de 977 millions d'USD).

2. Les données utilisées sont tirées des sources ci-après : CNRST, "Bilan provisoire du séisme du 8 septembre 2023" ; BBC, "Maroc: un séisme de magnitude 6,8 fait des milliers de morts" ; The Guardian, "Maroc earthquake: Death toll rises to 2,900" ; Al Jazeera, "Tremblement de terre au Maroc: des dizaines de villages détruits"



Le Maroc a également reçu l'aide de plusieurs pays partenaires, notamment l'Espagne, la France, l'Allemagne et les États-Unis. Ces pays ont fourni des équipes de secours, des équipements et des ressources financières.

4. Conséquences pour le futur

Le tremblement de terre au Maroc a mis en évidence la vulnérabilité du pays aux catastrophes naturelles. Le gouvernement marocain a annoncé qu'il allait renforcer les mesures de prévention et de gestion de crise pour faire face à de tels événements.

Parmi les mesures envisagées, on peut citer :

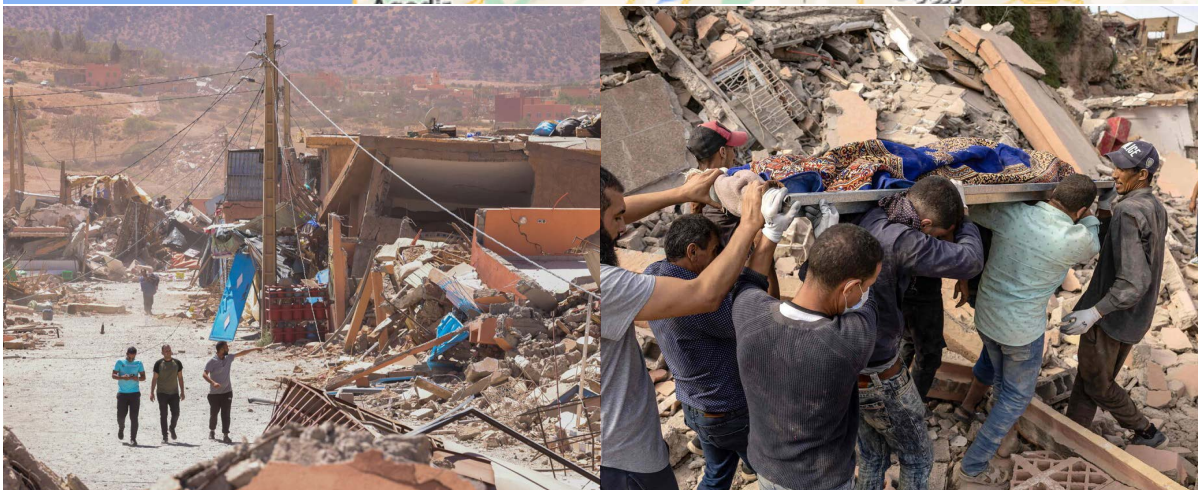
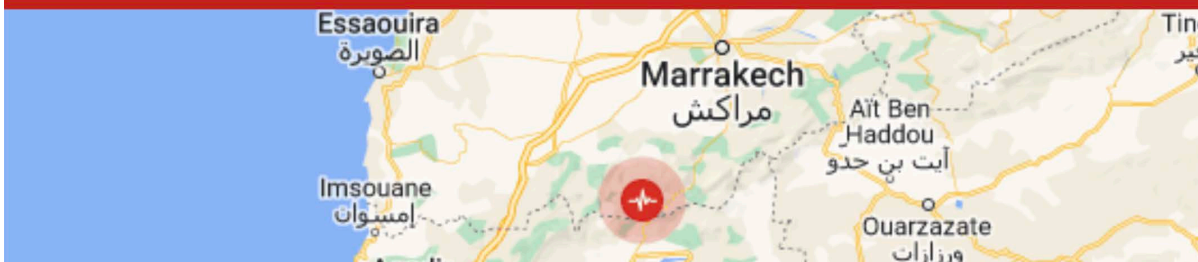
- La mise en place d'un système d'alerte précoce plus efficace ;
- L'amélioration de la construction des bâtiments pour les rendre plus résistants aux tremblements de terre ;
- La formation des populations aux risques naturels.

5. Conclusion

Ce tremblement de terre est le plus meurtrier qu'ait connu le Maroc depuis plus de soixante ans. Il s'agit d'une tragédie destructrice qui a causé de nombreux morts et d'importants dégâts matériels. Cependant, cette crise a également été l'occasion pour le gouvernement marocain de prendre des mesures pour améliorer la résilience du pays face aux catastrophes naturelles.

Séisme de magnitude 4,0

À 11 km de "Tizi n' Test, Maroc" · 30 sept., 09:04



Source : #Google image libre de droit d'exploitation.



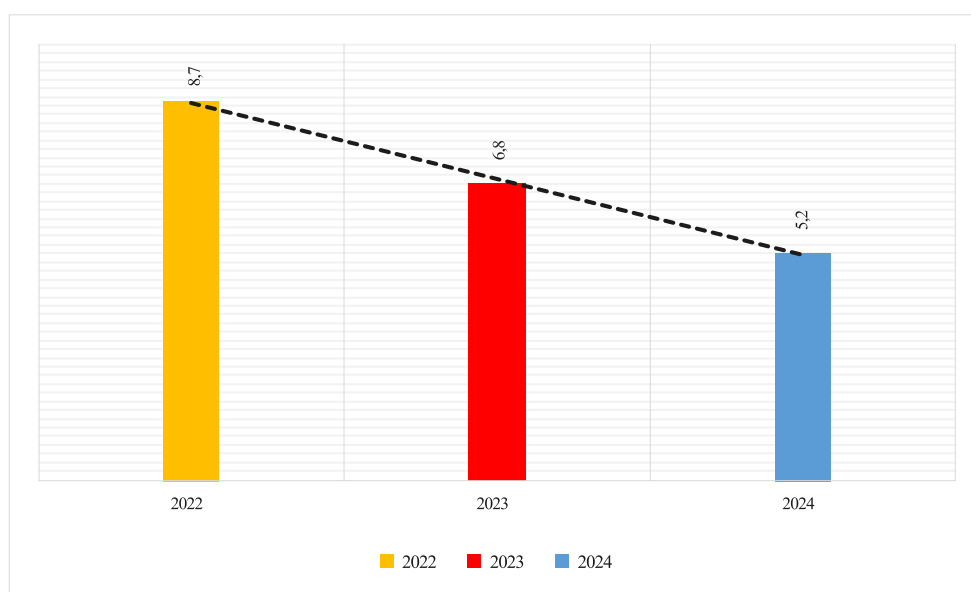
1.2. Inflation

Conformément aux prévisions de base du Fonds Monétaire International (FMI), bien que l'inflation mondiale ait ralenti en 2023 pour atteindre 6,8 %, contre 8,7 % en 2022, elle demeure obstinément élevée par rapport aux objectifs des banques centrales. Il existe toujours un risque de nouvelle hausse de l'inflation en cas de chocs supplémentaires, tels que la persistance du conflit en Ukraine ou des événements météorologiques extrêmes. Dans ce contexte, les conditions de financement continueront de se resserrer, ce qui exercera une pression accrue sur de nombreuses économies émergentes et en développement, entraînant des coûts d'emprunt plus élevés et le risque de sorties de capitaux. En fin de compte, cela pourrait contribuer à la fragmentation de l'économie mondiale en blocs géopolitiques et économiques distincts.

Par ailleurs, dans la plupart des pays, la priorité demeure la restauration durable de la stabilité des prix tout en garantissant la stabilité financière. Par conséquent, les banques centrales devraient continuer à mettre l'accent sur le renforcement de la surveillance financière et la gestion des risques au sein du système financier.

Il est donc crucial de noter que pour faire face efficacement à cette situation, il serait nécessaire de constituer des réserves budgétaires permettant de cibler le soutien aux populations les plus vulnérables confrontées à la hausse généralisée des prix des biens et services.

Figure 2 » PRÉVISION DU TAUX D'INFLATION MONDIALE.



Source : Fonds Monétaire International



Comparée à la tendance à la hausse observée en 2022, la Figure 2 montre que l'inflation mondiale devrait ralentir à partir de 2023, mais restera néanmoins supérieure aux objectifs fixés par les banques centrales. Dans cette perspective, la politique monétaire devrait continuer à viser la stabilité des prix, tandis que la politique budgétaire devrait s'efforcer d'atténuer les pressions sur le coût de la vie pesant sur les populations les plus défavorisées.

1.3. Commerce international

Selon les prévisions de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la croissance du volume du commerce mondial des marchandises en 2023 pourrait se situer entre -2,8 % et 4,7 %. Cette expansion a été entravée par plusieurs facteurs, notamment la poursuite du conflit en Ukraine, l'inflation persistante, une politique monétaire plus stricte et l'incertitude financière.

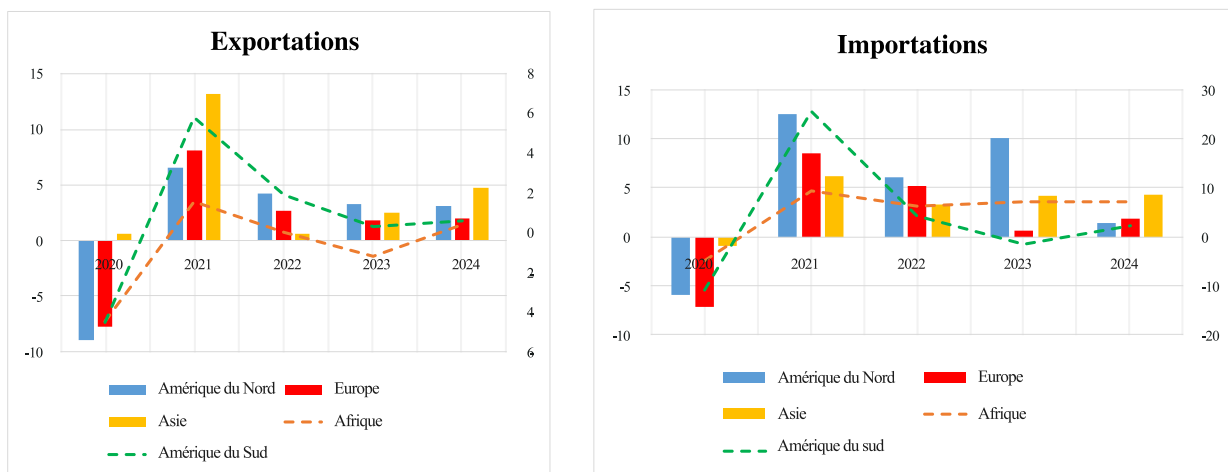
Cependant, il est essentiel de noter que le rapport "Étude sur les transports maritimes 2023" de la CENUCED souligne la nécessité d'une transition

équitable vers un secteur du transport maritime décarboné. Le transport maritime représente plus de 80 % du volume des échanges mondiaux et près de 3 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

Le rapport préconise une transition vers des carburants plus propres et insiste sur la nécessité d'une stratégie de transition environnementale, équitable sur le plan social, technologiquement inclusive et globalement équitable. De plus, il souligne l'importance d'une collaboration internationale pour mettre en place des réglementations rapides et investir massivement dans les technologies et les flottes respectueuses de l'environnement. Cette transition implique des coûts substantiels, estimés entre 8 et 28 milliards de dollars supplémentaires par an pour la décarbonisation des navires d'ici 2050, ainsi que des investissements encore plus importants, de 28 à 90 milliards de dollars par an, pour développer des infrastructures compatibles avec des carburants 100 % neutres en carbone d'ici à 2050.

Dans ce contexte, une reprise durable du commerce mondial des marchandises dépendra de l'évolution future de la conjoncture économique mondiale et de la résolution des tensions géopolitiques mondiales.

Figure 3 » CROISSANCE DU COMMERCE DES MARCHANDISES



Source : OMC

L'analyse de la Figure 3 révèle que la demande mondiale d'importations est en déclin en raison du ralentissement économique persistant dans les grandes économies. En Europe, l'inflation énergétique pèse sur le pouvoir d'achat des ménages et augmente les coûts de production. En Amérique du Nord, une politique monétaire plus stricte entraîne une diminution des dépenses immobilières, d'investissement et automobiles. En Asie, la Chine lutte pour relancer son économie, principalement en raison des préoccupations persistantes concernant le secteur immobilier. En Afrique et en Amérique latine, les coûts alimentaires en hausse menacent la sécurité alimentaire et augmentent l'endettement.

Pour faire face à cette situation, il est impératif d'améliorer les infrastructures commerciales et de renforcer la coopération internationale. Des politiques audacieuses et coordonnées sont également essentielles pour assurer une reprise durable du commerce international.

1.4. Marché financier

En septembre 2023, les marchés financiers ont maintenu leur tendance globalement baissière, à l'instar des principaux indices boursiers tels que le Dow Jones, le S&P 500 et le Nasdaq, qui ont clôturé le mois à des niveaux respectifs de 33 550 points, 4 274 points et 13 271 points. Cette tendance à la baisse s'est également reflétée sur les bourses européennes.

Sur le marché boursier de Paris, le CAC-40 a enregistré une légère baisse, passant de 7 316 points à 7 071 points à la fin de septembre 2023. En Allemagne, l'indice DAX-40 a également subi une contraction, atteignant 15 217 points à la fin du mois. De même, la Bourse de Tokyo a connu une légère réduction, passant de 32 619 points en août 2023 à 32 371 points à la fin de septembre 2023.

Ces baisses des indices boursiers peuvent s'expliquer en grande partie par la poursuite des politiques monétaires restrictives menées par les banques centrales pour contrôler les hausses de prix liées au conflit russo-ukrainien. L'appréciation subséquente du dollar américain a réduit la demande d'actifs boursiers, entraînant ainsi une baisse de leur valeur en conséquence.



Source : #Freepik image libre de droit d'exploitation.

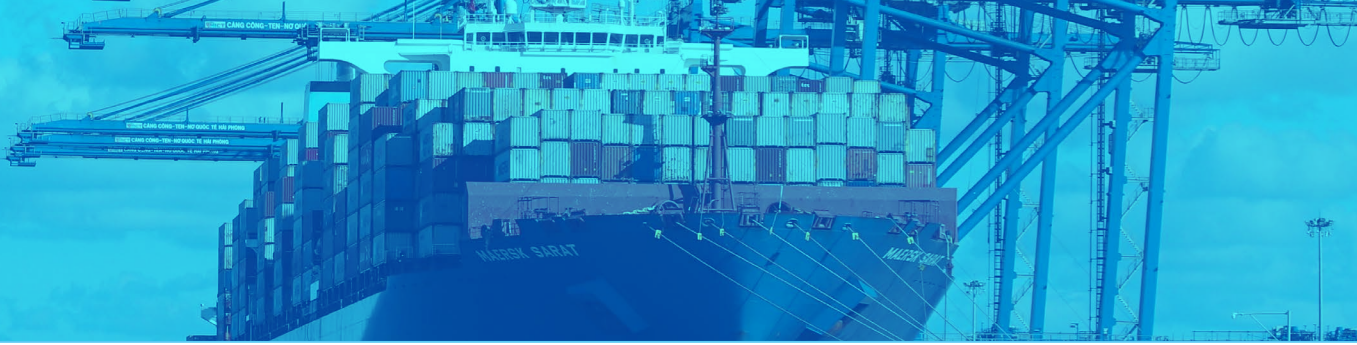
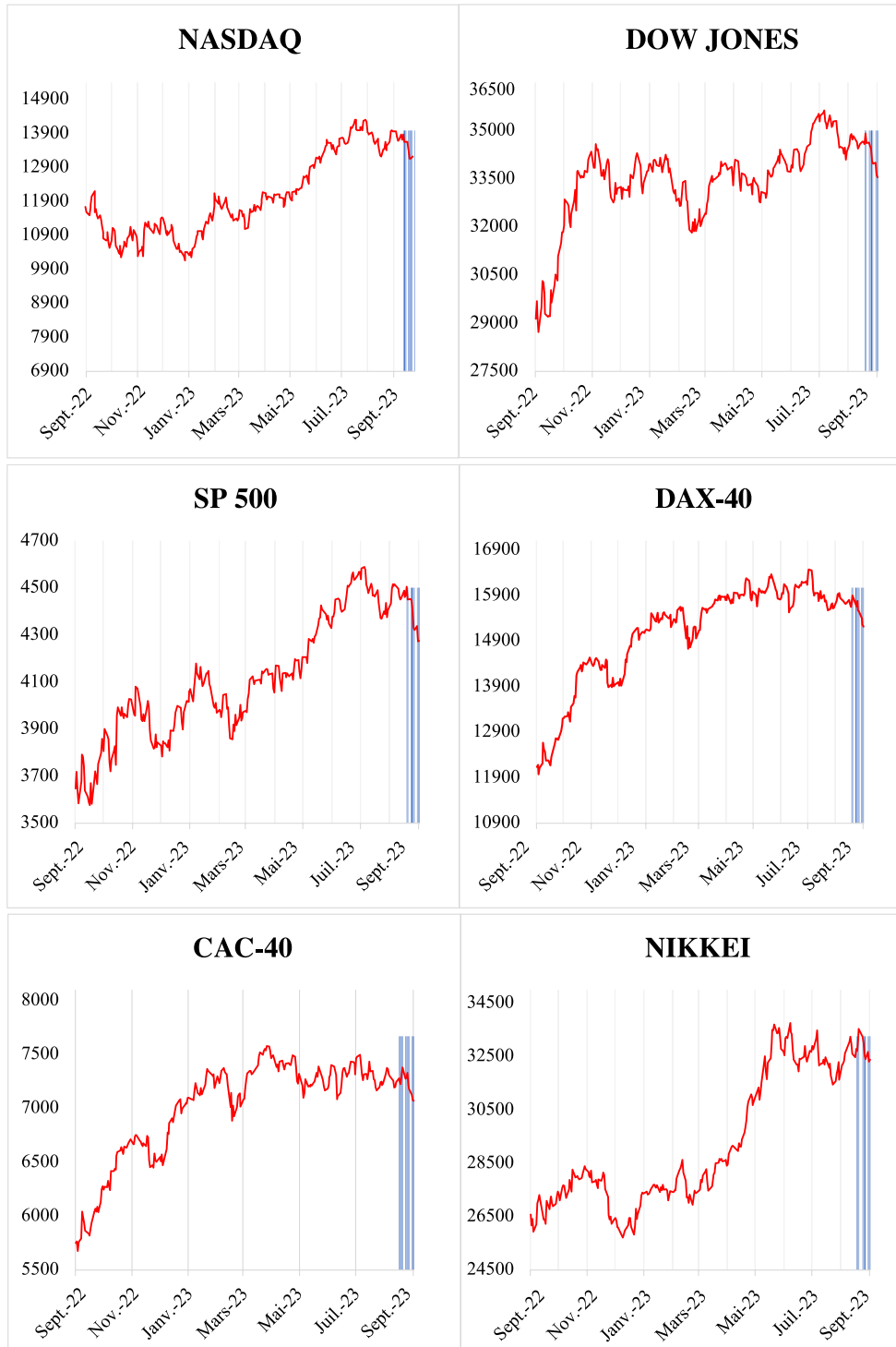


Figure 4 » ÉVOLUTIONS JOURNALIÈRES DES PRINCIPAUX INDICES BOURSIERS



Source : Macrotrends.

Encadré 2. Inondations meurtrières en Libye² : un bilan lourd et des perspectives incertaines

Le 12 septembre 2023, une tempête tropicale baptisée "Daniel" a frappé la Libye, provoquant d'importantes inondations dans l'est du pays. Les villes de Derna, Al-Marj et Benghazi ont été les plus touchées.

Un bilan lourd

Le bilan humain des inondations est particulièrement lourd. Au 30 septembre 2023, le nombre de morts est estimé à 3 800. Les disparus et blessés sont respectivement estimés à 2.400 et 7.000.

Les dégâts matériels sont également considérables. Des milliers de maisons, d'infrastructures et d'entreprises ont été détruites ou endommagées. Les pertes économiques sont estimées à plusieurs milliards de dollars.

Des conséquences sociales et économiques

Les inondations ont eu des conséquences sociales et économiques majeures en Libye. Elles ont provoqué une crise humanitaire, avec des milliers de personnes déplacées et sans abri. Elles ont également perturbé l'activité économique, déjà fragilisée par la guerre civile qui a ravagé le pays depuis 2011.

Des mesures prises par le gouvernement

Le gouvernement libyen a décrété l'état d'urgence dans les zones touchées par les inondations. Il a également annoncé un plan de reconstruction d'un montant de 10 milliards de dinars libyens (soit près de 850 millions de dollars américains).

Ce plan prévoit la reconstruction des infrastructures détruites, l'aide aux personnes sinistrées et la remise en état des zones économiques touchées.

Des perspectives incertaines

Les perspectives pour la Libye sont incertaines après cette catastrophe naturelle. Le pays est déjà confronté à de nombreux défis, notamment la guerre civile, la pauvreté et le chômage. Les inondations viennent ajouter un nouveau défi à la reprise du pays.

Les défis à relever

Le gouvernement libyen devra relever plusieurs défis pour faire face aux conséquences des inondations. Il devra notamment :

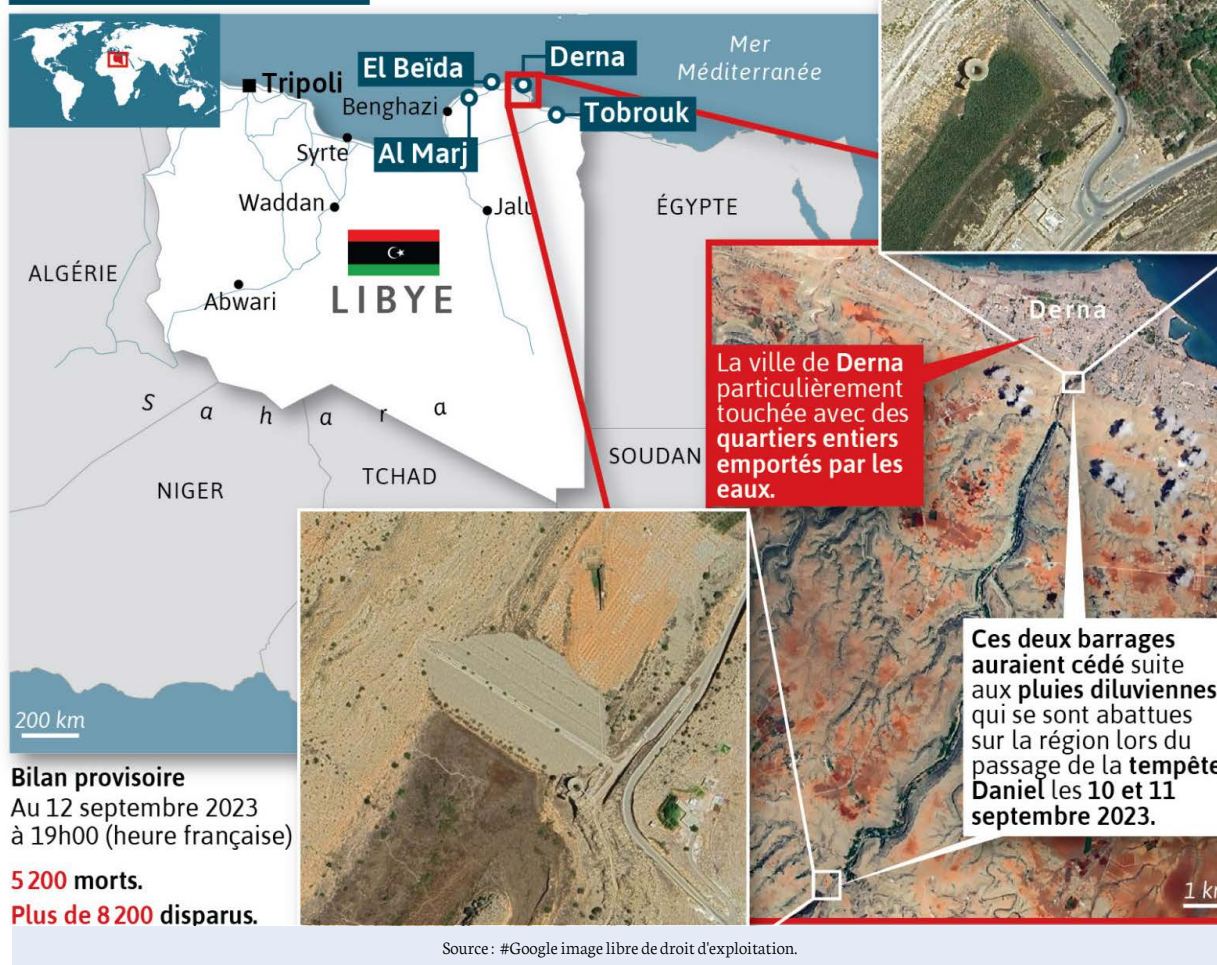
- Garantir l'aide humanitaire aux personnes sinistrées ;
- Remettre en état les infrastructures détruites ;
- Réduire la vulnérabilité du pays aux catastrophes naturelles ;
- Favoriser la reconstruction économique du pays.

La réussite de ces défis sera essentielle pour le rétablissement de la Libye et la reconstruction du pays.

2 Les données utilisées proviennent des sources ci-après : Agence France-Presse, "Libye: bilan des inondations grimpe à 11.300 morts" ; BBC, "Inondations en Libye: le bilan s'élève à plus de 10.000 morts" ; The Guardian, "Libya floods: Death toll rises to 11,300" ; Al Jazeera, "Inondations en Libye: la catastrophe humanitaire s'aggrave"

Libye. Des inondations dévastatrices

Les zones les plus touchées



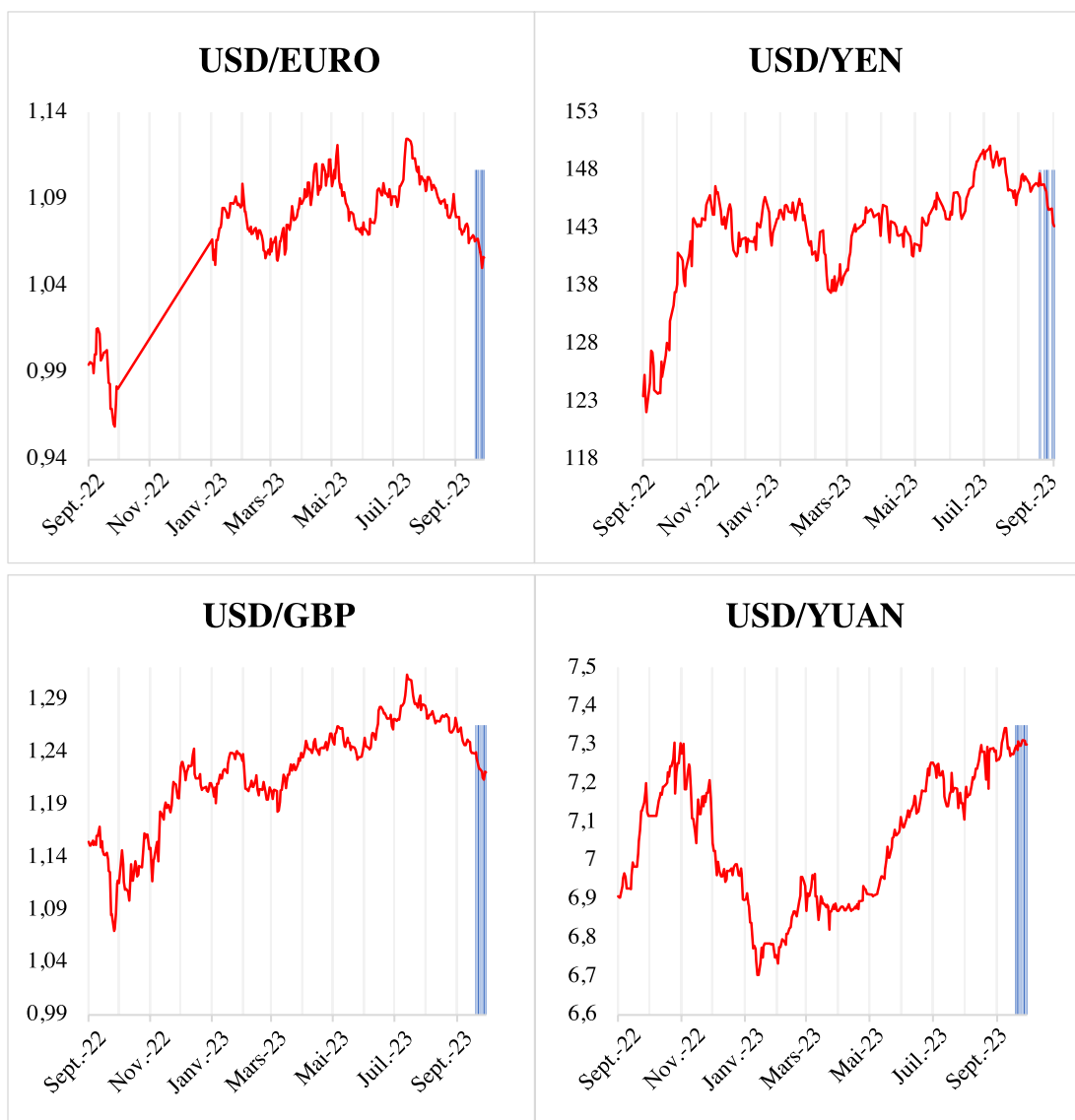
1.5. Marché des changes

Au cours de septembre 2023, les indices boursiers ont enregistré une tendance à la baisse généralisée, principalement due à la persistance de la politique monétaire restrictive menée par les banques centrales. Cette situation a renforcé la demande de liquidités en tant que refuge, entraînant ainsi une appréciation significative du dollar américain par rapport à l'euro et à la livre sterling au cours du mois.

À la clôture du mois, la monnaie européenne s'échangeait à 1,0564 USD/EUR, tandis que la livre britannique atteignait près de 1,2201 USD/GBP. En Asie, le yen japonais a connu une trajectoire haussière tout au long du mois, principalement en raison de la dépréciation de la monnaie japonaise par rapport au dollar américain, notamment en réaction à la hausse des taux obligataires américains. De même, la monnaie chinoise à Pékin a été affectée par la montée en puissance du dollar américain sur les marchés des changes.



Figure 5 » ÉVOLUTIONS JOURNALIÈRES DES PRINCIPAUX COURS DE CHANGES



Source : Macrotrends.

1.6. Marché des produits stratégiques

• Or

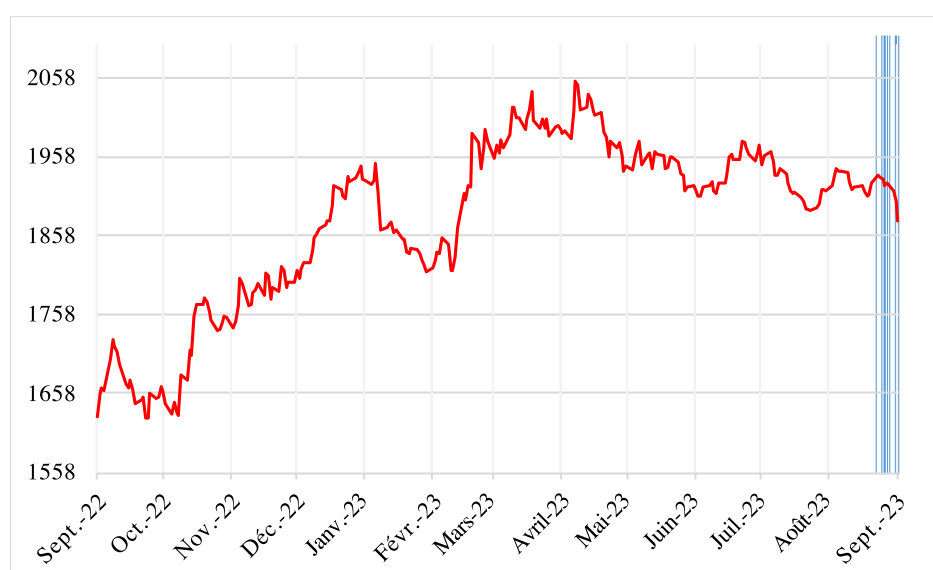
Comme le mois précédent, les prix de l'or ont enregistré une baisse au cours de septembre 2023. À la clôture de ce mois, l'or s'est négocié à environ 1 876 USD l'once. Les pressions à la hausse sur les marchés américains des obligations ont réduit l'attrait du métal précieux. En effet, l'appréciation du dollar américain a diminué l'attractivité de l'or en tant que réserve de valeur, en raison de la corrélation négative entre la devise américaine et le métal précieux.

Il est essentiel de noter que les décisions de politique monétaire de la Fed ont un impact significatif sur les prix de l'or. Les mesures expansionnistes, telles que la réduction des taux d'intérêt, peuvent entraîner une

augmentation de la valeur de l'or en réduisant le coût d'opportunité de sa détention par rapport à d'autres actifs financiers. En revanche, une politique monétaire restrictive, caractérisée par une augmentation des taux d'intérêt, peut entraîner une baisse des prix de l'or en raison de la diminution de la demande pour les actifs refuges.

En fin de compte, l'or est souvent considéré comme un actif sûr en période d'incertitude économique, ce qui encourage les investisseurs à le considérer comme un moyen de protéger leur capital et de diversifier leur portefeuille.

Figure 6 » EVOLUTION JOURNALIÈRE DES COURS DE L'OR (EN USD PAR ONCE)



Source : Macrotrends.

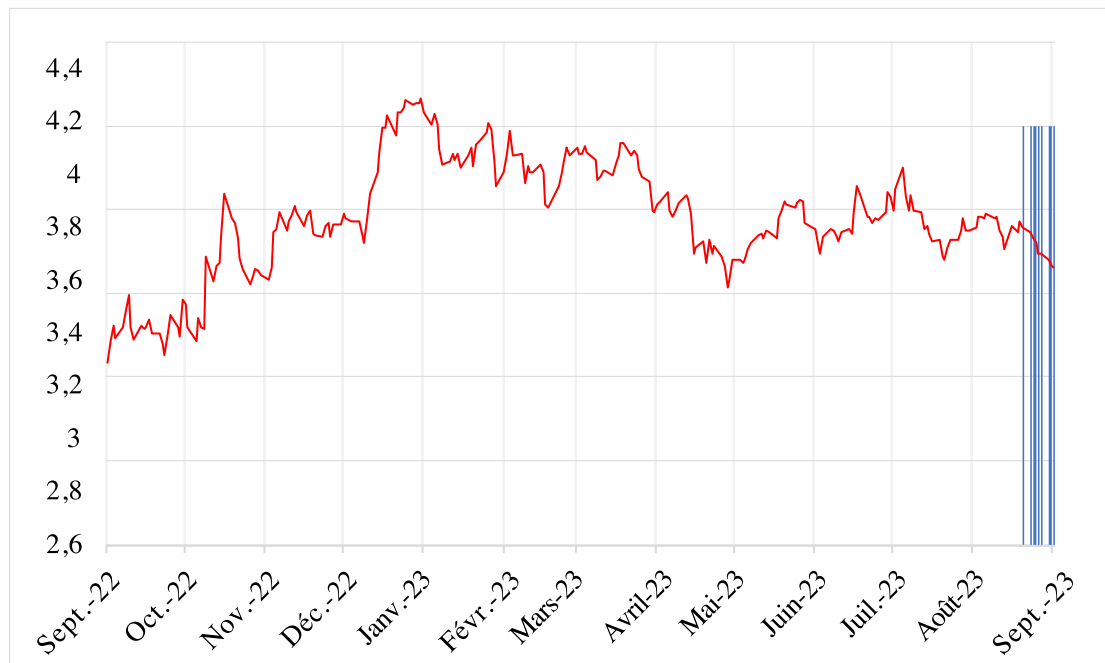


• Cuivre

Les prix du cuivre ont confirmé leur tendance globalement baissière, similaire au mois précédent, au cours de septembre 2023. À la clôture de ce mois, les prix du métal rouge ont atteint un creux de 36 496 USD par tonne métrique. Cette situation peut être attribuée au maintien du ralentissement de l'économie mondiale, les prix de cette matière première étant un indicateur fiable de la santé économique mondiale.

Il est essentiel de souligner qu'il convient de surveiller de près les développements économiques, géopolitiques et monétaires pour évaluer les perspectives futures du marché du cuivre. Les fluctuations des prix du cuivre peuvent avoir des répercussions significatives sur les entreprises, les pays producteurs et les investisseurs.

Figure 7 » EVOLUTION JOURNALIÈRE DES COURS DU CUIVRE (EN MILLIERS D'USD PAR TONNE)



Source : Macrotrends.



source: #Freepik image libre de droit d'exploitation.

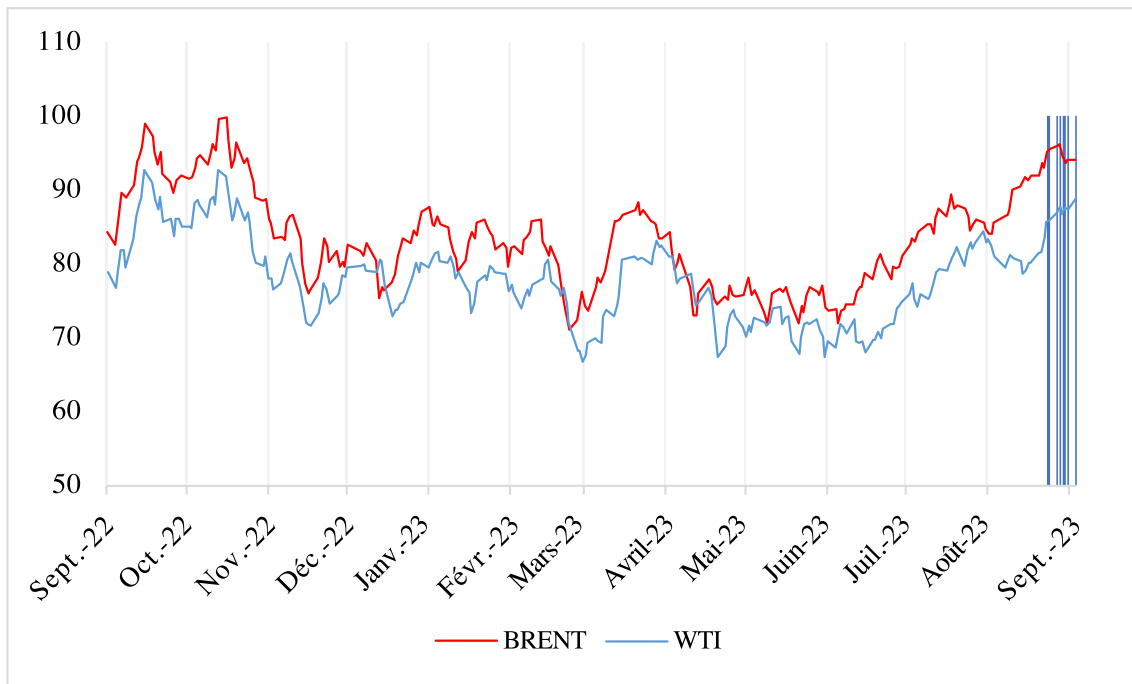
• Pétrole

En septembre 2023, les prix du pétrole brut ont enregistré une légère hausse à la fois sur le marché américain (WTI) et sur le marché européen (Brent), atteignant respectivement 88,84 USD le baril pour le WTI et 94,01 USD le baril pour le Brent à la clôture du mois. Cette augmentation peut être attribuée aux signes positifs de la reprise économique en Chine, stimulant ainsi la demande de pétrole brut. Cependant, il est crucial de noter que l'orientation à long terme du marché dépendra en grande partie des décisions prises lors de la prochaine réunion des pays membres de l'OPEP+ concernant leur politique de limitation de la production de pétrole.

Le marché pétrolier est également soumis à des incertitudes liées à la situation géopolitique et économique mondiale, ainsi qu'aux choix de l'OPEP+ en ce qui concerne la production de pétrole.



Figure 8 » ÉVOLUTION JOURNALIÈRE DES COURS DU PÉTROLE (EN USD PAR BARIL)



Source: Macrotrends.

2. Contexte national

2.1. Evolution de l'économie nationale

L'actualité économique du mois de septembre 2023 a été marquée par plusieurs faits notables. Il s'agit de : (i) l'interruption momentanée des activités de Congo Airways ; (ii) la proposition par le gouvernement de la suppression de certaines taxes et redevances afin de rationaliser les actes générateurs ; (iii) lancement par le Président de la République de la production industrielle de la zone économique spéciale de Maluku ; (iv) lancement de la gratuité de la maternité et des soins du nouveau-né à l'échelle nationale ; (v) l'imposition par le gouvernement du seuil de paiement de la dette intérieure aux fournisseurs locaux.

Plus explicitement, ces faits sont présentés comme ci-dessous :

1. Interruption momentanée des activités de Congo Airways

La compagnie nationale Congo Airways a annoncé, dimanche 10 septembre 2023, l'interruption momentanée de ses activités dès le lundi 11 septembre sur l'étendue nationale. Cette décision intervient dans un contexte où l'on assiste à une forte demande de trafic aérien en République Démocratique du Congo.

D'aucuns pensent que la société, créée en 2014 et qui disposait de 4 aéronefs (deux A320 et deux Q400), est au bord de la faillite. Pour l'instant, aucun avion n'est en mesure de desservir les 80 millions de Congolais. Certains experts estiment que cette situation aurait été évitée si le plan de restriction annoncé depuis 2019 avait été exécuté à la lettre.

La société a aussi connu une histoire sombre. En mai 2021, à l'issue de sa mission de contrôle de gestion effectuée à Congo Airways, l'Inspection Générale des Finances (IGF) a relevé des pertes et des manques à gagner s'élevant à 19,2 millions de dollars américains. Selon l'IGF, chaque mois, 1,5 million de dollars

américains auraient été prélevés sur le montant destiné à l'achat de carburant pour revenir au ministère de l'Économie. Selon cette enquête de l'IGF, la rétribution se faisait entre plusieurs personnalités de différents horizons, dont des responsables d'ONG qui prétendent promouvoir la bonne gouvernance.

Dans son discours sur l'état de la nation du 26 juillet 2023, le Président Félix Tshisekedi avait annoncé un programme d'acquisition de huit avions neufs pour Congo Airways afin d'agrandir sa flotte. Une annonce qui a été saluée car elle relançait la compagnie nationale. Malheureusement, trois ans après, aucun aéronef n'a été acheté pour la compagnie nationale.

En janvier 2021, un communiqué de la compagnie Congo Airways annonçait le versement des acomptes à Embraer. Ces avions de type E19-E2 en bis-class de 96 sièges devaient être livrés en mai 2022. Toutefois, la possibilité d'une livraison fin 2021 était aussi envisagée, précise la direction de Congo Airways. La facture des commandes était estimée à 272 millions de dollars. Les nouveaux appareils devaient permettre au transporteur de construire et d'intensifier son réseau domestique, régional et international en vols passagers et cargo.

Faute d'honorer ses engagements, ces avions n'ont jamais été acquis. Pour sauver la compagnie, le gouvernement tente une nouvelle aventure. La firme A&M Développement Group accepte le versement de 1,3 milliard de dollars américains pour sauver Congo Airways après un accord signé avec le gouvernement le 2 mars 2023. Cependant, ces engagements n'ont jamais apporté de résultats.

Lorsque d'importantes opérations de maintenance risquaient de clouer les avions de la compagnie au sol, le gouvernement congolais a tenté en vain de nouer des partenariats avec deux grandes compagnies africaines pour relancer Congo Airways. Le 15 septembre 2021, on a assisté à la réception des deux avions Embraer de marque brésilienne en provenance du Kenya pour la compagnie nationale Congo Airways.

En mars 2022, Kenya Airways a repris ses deux avions (jets Embraer E190) donnés en leasing (en location) avec option d'achat à Congo Airways, pour insolabilité de la part de la compagnie aérienne congolaise.

Quelques mois plus tard, l'idée de création d'une nouvelle compagnie, Air Congo, est annoncée. Puis des négociations ont été entamées avec Ethiopian. Alors que l'ancien ministre des transports Chérubin Okende voulait faire cohabiter Air Congo et Congo Airways, le Premier ministre Sama Lukonde orienterait plutôt la proposition de partenariat d'Ethiopian Airlines vers Congo Airways. Selon The Africa Report, le fleuron éthiopien a supplié les autorités d'accepter la solution proposée par le chef du gouvernement congolais. Malgré la signature d'un mémorandum d'ententes, le projet s'est arrêté à mi-chemin.

D'après une étude menée par les experts de Turkish Airlines, Congo Airways devrait être dotée d'une capacité de 25 à 80 avions pour desservir l'espace aérien congolais et répondre aux besoins du pays. En 2018, la compagnie nationale n'a transporté que 400 000 passagers sur une population estimée à 80 millions, soit 0,5%. Cette suspension pourrait faire perdre à Congo Airways environ 40 000 \$ par jour.

Y faisant suite, le gouvernement congolais a débloqué une dotation de 10 millions de dollars américains pour la relance de la compagnie aérienne nationale Congo Airways. Ce montant sera utilisé pour le leasing de deux avions et d'autres acquisitions.

Cependant, cette dotation est insuffisante pour assurer la viabilité de la compagnie à long terme. En effet, Congo Airways a besoin de moyens financiers conséquents pour couvrir ses coûts d'exploitation, investir dans son développement et faire face à la concurrence des compagnies aériennes étrangères.

Le gouvernement congolais doit donc prendre des mesures supplémentaires pour soutenir la compagnie, notamment en lui accordant un prêt ou en injectant des capitaux propres. Il doit également mettre en place des réformes idoines en matière du secteur aérien, afin de créer un environnement propice au développement des compagnies aériennes congolaises.





Encadré 3. Que retenir de l'actuelle situation de Congo Airways ?

Congo Airways, la compagnie nationale d'aviation de la République démocratique du Congo, est actuellement confrontée à une série de défis majeurs qui menacent sa viabilité à long terme. La suspension temporaire de ses activités pour la maintenance de ses avions est un symptôme de problèmes plus profonds qui ont affecté le secteur de l'aviation dans le pays.

L'un des problèmes clés est la décision antérieure de réduire de 40 % le prix des billets d'avion, une mesure populiste qui, selon l'ancien directeur général Désiré Balazire, a eu un impact dévastateur sur les finances de Congo Airways. Cette baisse drastique des tarifs a entraîné une réduction significative des revenus de la compagnie, compromettant ainsi sa capacité à maintenir ses opérations et à investir dans la maintenance de ses avions.

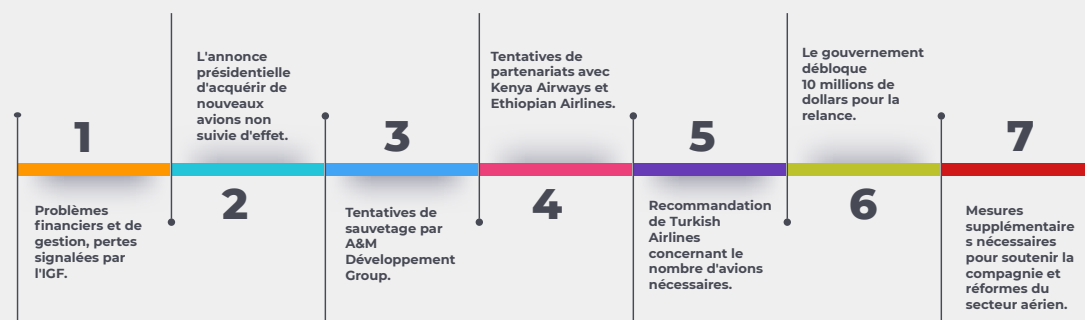
De plus, la décision de créer une nouvelle compagnie aérienne publique, Air Congo, en partenariat avec Ethiopian Airlines, a suscité des critiques. Certains estiment que cette décision n'a pas été prise en fonction de considérations économiques solides et qu'elle pourrait créer une concurrence interne de nature à nuire à Congo Airways. Des questions ont également été soulevées quant à la stratégie sous-jacente derrière cette création et si elle était véritablement dans l'intérêt national.

Les subventions de l'État, bien qu'octroyées à Congo Airways, ont été considérées comme insuffisantes, surtout à la lumière des défis économiques posés par la pandémie de Covid-19. Le secteur du transport aérien en RDC a besoin d'un soutien financier adéquat pour faire face aux fluctuations de la demande et aux coûts de fonctionnement élevés.

Les coûts élevés du carburant aérien (Jet A1), de la maintenance, de la fiscalité et des pièces de rechange ont également pesé sur les finances de la compagnie. Les compagnies aériennes opérant en RDC doivent faire face à des défis logistiques et financiers considérables, ce qui exige une gestion prudente des ressources.

Enfin, la concurrence déloyale des compagnies aériennes étrangères a été un facteur de pression supplémentaire sur Congo Airways. La capacité de ces compagnies à opérer avec des coûts souvent plus bas, combinée à des normes de sécurité parfois différentes, a créé un environnement difficile pour la compagnie nationale.

Dans l'ensemble, ces défis mettent en lumière la nécessité d'une planification stratégique plus solide pour le secteur de l'aviation en RDC, en tenant compte des réalités économiques et des besoins du pays. Il est impératif que le gouvernement collabore étroitement avec les experts de l'aviation pour trouver des solutions viables et durables, afin de maintenir Congo Airways en tant que force majeure dans le pays et de contribuer à la connectivité nationale et internationale.



Interruption momentanée des activités de Congo Airways : séquençage des événements.

2. Proposition par le gouvernement de la suppression de certaines taxes et redevances afin de rationaliser les actes générateurs

Afin de rationaliser les sources de revenus du pouvoir central et d'améliorer le climat des affaires en République Démocratique du Congo, le Conseil des Ministres du 1er septembre 2023 a examiné les propositions du Ministre des Finances concernant la suppression de certaines taxes et redevances. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la deuxième revue du Programme formel conclu avec le Fonds monétaire international (FMI) et soutenu par la facilité élargie des crédits.

Le Ministre des Finances, Nicolas Kazadi Kadima, a présenté un rapport sur la rationalisation des sources de revenus du pouvoir central, soulignant l'importance de cette mesure pour la mise en œuvre de la politique gouvernementale. Plus précisément, cette initiative vise à supprimer 32 actes générateurs répartis entre différents ministères, tels que les Affaires étrangères, la Communication et les Médias, l'Enseignement supérieur et universitaire, la Pêche et l'Élevage, la Santé publique, les Transports, les Voies de Communication et le Désenclavement, l'Environnement et le Développement durable, la Culture et les Arts, l'Agriculture, ainsi que les Ressources Hydrauliques et l'Électricité.

De plus, il a été proposé de fusionner 13 autres actes générateurs répartis entre divers ministères et services. Cette consolidation vise à simplifier le système fiscal et à réduire la complexité administrative.

En parallèle, quatre actes générateurs ont été reformulés pour améliorer leur clarté et leur efficacité, touchant notamment l'Enseignement Supérieur et Universitaire, le Tourisme, la Culture, les Arts et le Patrimoine.

Le Ministre des Finances a sollicité l'approbation du Conseil pour passer à l'étape suivante, qui consiste à modifier l'Ordonnance-loi n° 18/003 du 13 mars 2018, fixant la nomenclature des droits, taxes et redevances du pouvoir central, afin de mettre en œuvre ces réformes.

Le Conseil des Ministres a pris acte du rapport présenté par le Ministre Nicolas Kazadi, reconnaissant ainsi l'importance de cette démarche pour l'amélioration de la situation économique et la simplification du système fiscal en République Démocratique du Congo.

3. Lancement par le Président de la République de la production industrielle de la zone économique spéciale de Maluku

Le président de la République a inauguré, ce samedi 2 septembre, la phase de production industrielle dans la zone économique spéciale de Maluku, située à Kinshasa.

Selon le ministre de l'Industrie, Julien Paluku, cette étape à Maluku marque le début opérationnel du Programme de création de zones économiques spéciales, visant à renforcer le tissu industriel de la RDC et à stimuler l'économie du pays.

Selon Julien Paluku, la première zone économique spéciale de Maluku, qui célèbre aujourd'hui sa première production industrielle de carreaux et de faïences, offre un large éventail d'opportunités commerciales pour la population congolaise, avec un impact significatif sur d'autres secteurs de l'économie.

Les carreaux et faïences "made in RDC" sont fabriqués par l'entreprise Saphir Ceramics, qui a créé six mille emplois, contribuant ainsi à l'essor économique de la Zone économique spéciale de Maluku.



Bien que cette première production ne représente qu'un début dans la diversification attendue de la production industrielle, le ministre de l'Industrie affiche son optimisme quant à la revitalisation de l'industrie congolaise.

Il souligne que le tissu industriel de la République démocratique du Congo se reconstruit progressivement grâce à la contribution de divers acteurs économiques, des petites et moyennes industries à l'industrie lourde. De plus, il annonce la relance prochaine de la Sidérurgie de Maluku pour produire des tôles, des clous et des fers à béton, ce qui contribuera à la reconstruction du pays.



source : #Google image libre de droit d'exploitation

4. Lancement de la gratuité de la maternité et des soins du nouveau-né à l'échelle nationale

Le 5 septembre 2023, le Président de la République démocratique du Congo, Félix Tshisekedi, a lancé la gratuité de la maternité et des soins du nouveau-né à l'échelle nationale. Cette mesure, qui vise à améliorer l'accès aux soins de santé maternelle et infantile, est un élément clé de la stratégie du gouvernement pour mettre en œuvre la couverture santé universelle.

La gratuité de la maternité couvre les consultations prénatales, l'échographie, les accouchements simples et compliqués, les soins du nouveau-né, la vaccination, les consultations post-natales, la planification familiale et l'accès aux médicaments. Elle est applicable dans tous les centres de santé et hôpitaux publics du pays.

Le gouvernement prévoit investir 200 millions de dollars américains pour financer cette mesure. Cet investissement devrait permettre de couvrir environ 1,5 million d'accouchements par an.

Ces chiffres ont été communiqués par le ministre de la Santé publique, Dr Roger Kamba, lors d'une conférence de presse organisée le mercredi 6 septembre 2023 à Kinshasa. Selon lui, ce montant a été estimé sur la base du nombre d'accouchements, par voie basse et par césarienne, enregistrés chaque année à Kinshasa et dans l'ensemble de la République démocratique du Congo (RDC).

« Nous avons calculé le coût de la gratuité de la maternité à l'échelle nationale. Nous connaissons très bien les chiffres. Je peux vous dire combien d'accouchements il y a à Kinshasa, dans le pays, et combien de césariennes. C'est sur cette base que nous avons calculé, et nos

chiffres sont les suivants : pour Kinshasa, nous sommes arrivés à 42 millions de dollars ; pour la RDC, nous sommes arrivés à 200 millions de dollars. C'est pour une année. » a déclaré le ministre congolais de la Santé, Dr Roger Kamba.

Il a assuré que les 42 millions de dollars prévus pour la ville de Kinshasa, qui est la zone pilote du programme, sont déjà disponibles et a précisé que l'enveloppe de 200 millions de dollars qui couvrira l'ensemble du pays est déjà inscrite au budget de l'année 2024.

La gratuité de la maternité est une mesure importante pour la santé des femmes et des enfants en RDC. Elle devrait contribuer à réduire la mortalité maternelle et infantile, qui est encore élevée dans le pays.

Cette mesure présente plusieurs avantages potentiels, notamment :

- l'augmentation de l'accès aux soins de santé maternelle et infantile : La gratuité devrait permettre à un plus grand nombre de femmes et d'enfants (nouveau-nés) d'accéder aux soins de santé dont ils ont besoin.
- la réduction de la mortalité maternelle et infantile : La gratuité devrait contribuer à réduire la mortalité maternelle et infantile, qui est encore élevée en RDC.
- l'amélioration de la santé des femmes et des enfants : La gratuité devrait contribuer à améliorer la santé des femmes et des enfants (nouveau-nés), en leur permettant d'accéder à des soins de santé de qualité.

Il est encore trop tôt pour mesurer l'impact de la gratuité de la maternité en RDC. Cependant, cette mesure est un pas important dans la bonne direction pour améliorer l'accès aux soins de santé dans le pays. Toutefois, il y a lieu de noter que la gratuité de la maternité pourrait être confrontée à un nombre important de défis, notamment :

- **le manque de ressources** : Le gouvernement de la RDC a annoncé qu'il investirait 200 millions de dollars américains pour financer la gratuité de la maternité. Cependant, il est possible que ce montant ne soit pas suffisant pour couvrir l'ensemble des coûts de cette mesure. A ceci s'ajoute la faible capacité de mobilisation de recettes du pays comparativement à son potentiel. Le gouvernement devra donc trouver des moyens de financer cette mesure de manière durable.
- **le manque de personnel qualifié** : La gratuité de la maternité ne garantira pas la qualité des soins. Il est important que les centres de santé soient bien équipés et que le personnel soit formé pour fournir des soins de qualité. Le gouvernement devra donc investir dans la formation du personnel et l'équipement des centres de santé.
- **l'inaccessibilité des centres de santé** : La gratuité de la maternité ne sera bénéfique que si les femmes ont accès aux centres de santé. Cependant, de nombreuses femmes vivent dans des zones rurales où les centres de santé sont peu ou pas accessibles. Le gouvernement devra donc s'efforcer d'améliorer l'accès aux centres de santé dans ces zones.

Le gouvernement congolais devra relever ces défis pour garantir que la gratuité de la maternité soit un succès.



Source : #Google image libre de droit d'exploitation.

5. Imposition par le gouvernement du seuil de paiement de la dette intérieure aux fournisseurs locaux

Le ministre des Finances, Nicolas Kazadi Kadima Nzunji, a élaboré une stratégie approuvée par le gouvernement pour résoudre les arriérés de dettes intérieures. Cette stratégie vise à différencier les petites créances des grosses créances en fixant un seuil de 300 000 \$ pour déterminer les modalités de paiement.

Seules les créances certifiées et validées par la mission d'audit de décembre 2022 sont éligibles à ce schéma. Les détenteurs de ces créances ont jusqu'au 15 octobre 2023 pour finaliser leurs dossiers. Pour les autres créances non certifiées, estimées à trois milliards de dollars, Nicolas Kazadi prévoit un autre audit en vue de leur certification et de leur inclusion.

Au cours des 15 dernières années, le Trésor public a accumulé des arriérés de paiement intérieurs liés à diverses dettes. Le montant certifié de ces arriérés s'élève à 2,4 milliards de dollars.

Le ministre des Finances a décidé que les créances validées dont le montant est inférieur ou égal au seuil de 300 000 \$ seront payées intégralement sans décote. Cependant, ce paiement pourrait être échelonné sur un à deux ans, en fonction de la trésorerie gouvernementale. Bien que le seuil soit en dollars, les paiements seront effectués en francs congolais, en suivant le taux de change établi par la Banque Centrale du Congo (BCC).

En revanche, les créances dépassant 300 000 \$ seront converties en obligations du Trésor indexées libellées en francs congolais, sans taux d'intérêt (obligations du Trésor indexées zéro-coupon). Le principal de chaque titre sera indexé au taux de change entre le dollar et le franc congolais. Ces obligations auront une maturité de 15 ans à compter de la date de conversion.

Afin de permettre aux créanciers de bénéficier de paiements anticipés, le Trésor public organisera périodiquement des enchères inversées pour racheter les titres émis. Les détenteurs d'obligations du Trésor indexées zéro-coupon pourront choisir de participer à ces enchères pour revendre une partie ou la totalité de leur principal à un taux de décote de leur choix, ou ils pourront attendre la date d'échéance pour recevoir le montant du principal.

Nicolas Kazadi affirme que cette stratégie est favorable aux créanciers locaux, leur offrant la possibilité d'être payés intégralement sans décote pour les créances de 300 000 \$ ou moins. Les créanciers détenant des créances de plus de 300 000 \$ et souhaitant un paiement anticipé pourront participer aux enchères inversées avec des taux de décote de leur choix. Les obligations du Trésor indexées émises dans le cadre de ce processus bénéficieront du même statut et des mêmes avantages que les obligations du Trésor indexées détenues par les banques commerciales, y compris le paiement par débit automatique du compte général du Trésor ouvert à la BCC.

Nicolas Kazadi prévoit que les premiers paiements des petites créances seront effectués avant la fin de 2023, dans le but de mettre fin à la discrimination entre les créanciers étrangers dont les échéanciers de paiement sont respectés et les créanciers nationaux dont les paiements sont effectués de manière fragmentée. Il reste à voir si cette stratégie sera efficace.

Même si le gouvernement estime que cette décision permettra de résoudre la problématique de l'apurement de la dette intérieure, elle pourrait avoir des effets pervers. Ainsi, les principales critiques formulées à son endroit concernent les points repris ci-dessous :

- **Délai de paiement prolongé** : Bien que le ministre annonce des paiements pour les petites créances avant la fin de 2023, cela laisse encore un délai considérable pour les créanciers qui ont attendu longtemps. Certains créanciers pourraient être dans des situations financières difficiles et auraient besoin d'un paiement plus rapide pour maintenir leurs activités à flot.
- **Incitation à la non-certification** : La décision de certifier uniquement les créances validées jusqu'à présent pourrait décourager les créanciers de coopérer avec les audits futurs. Ils pourraient être tentés de ne pas participer à de futurs audits pour éviter de voir leurs créances converties en obligations du Trésor.
- **Risque de décote** : Pour les créances dépassant le seuil de 300 000 \$, la conversion en obligations du Trésor indexées zéro-coupon expose les créanciers au risque de décote. Le montant qu'ils recevront dépendra du résultat des enchères inversées, ce qui pourrait être inférieur à la valeur nominale de leurs créances.
- **Impact sur les créanciers étrangers** : Bien que le ministre affirme que sa stratégie favorise les créanciers locaux, elle pourrait également avoir un impact sur les créanciers étrangers. Ces derniers pourraient être mécontents de voir leurs échéanciers de paiement respectés tandis que les créanciers nationaux bénéficient d'options de paiement anticipé.
- **Risque de défaut du gouvernement** : Les obligations du Trésor indexées zéro-coupon ont une maturité de 15 ans. Si le gouvernement ne parvient pas à racheter ces obligations à l'avenir, cela pourrait entraîner des retards de paiement ou même un défaut, ce qui serait préjudiciable aux créanciers.
- **Incertitude du marché secondaire** : Le ministre mentionne des enchères inversées pour permettre aux détenteurs d'obligations du Trésor indexées de vendre leurs titres. Cependant, l'efficacité et la liquidité du marché secondaire pour de tels titres sont incertaines, ce qui pourrait rendre difficile pour les créanciers de revendre leurs obligations.
- **Impacts économiques à long terme** : La conversion de créances en obligations du Trésor pourrait avoir des implications économiques à long terme, en fonction de la manière dont ces obligations sont gérées. Les intérêts futurs et les paiements de principal devront être pris en compte dans les futurs budgets, ce qui pourrait affecter d'autres priorités gouvernementales.

Il est important de noter que ces critiques ne remettent pas nécessairement en question la nécessité de résoudre les arriérés de dettes intérieures, mais soulignent plutôt les défis potentiels associés à la méthode choisie pour y parvenir.



2.2. Activité économique

En septembre 2023, l'activité économique a été marquée par les faits ci-après :

- Lancement des Fonds de garantie partielle des portefeuilles de crédits

Le Fonds de Garantie Partielle des Portefeuilles de Crédits (FGPP) a récemment été inauguré à Kinshasa avec un financement de 37 millions de dollars, dans le cadre du Projet Transforme. Ce projet vise à améliorer l'accès au crédit et l'inclusion financière des PME en République démocratique du Congo (RDC).

Le FGPP est le fruit d'un partenariat entre le gouvernement congolais, la Banque mondiale et le Fonds pour l'Inclusion Financière en RDC. Son principal objectif est de réduire le risque de non-remboursement auquel font face les institutions financières congolaises, afin d'améliorer les conditions d'octroi de crédit aux micro, petites et moyennes entreprises (PME). Cette initiative devrait inciter ces institutions à accroître leurs financements en faveur des entrepreneurs.

Le directeur général adjoint de l'ASBL Fonds pour l'Inclusion Financière (FPM) a expliqué que le FGPP favorisera l'accès au financement pour les femmes et les jeunes entrepreneurs qui ne disposent pas de garanties suffisantes. De plus, il assouplira les exigences en matière de garantie, ce qui évitera le surendettement des emprunteurs. Par exemple, un client pourra obtenir un crédit de 30 000 USD auprès de trois institutions financières sans avoir à fournir un certificat, qui serait normalement requis pour des montants dépassant 10 000 USD. Cette mesure vise à prévenir les remboursements excessifs par rapport à la capacité de remboursement de l'entrepreneur.

- Maintien du niveau du taux directeur de la BCC

L'annonce de cette décision provient d'un communiqué publié à l'issue de la réunion présidée par Madame Malangu Kabedi Mbuyi, Gouverneur de la Banque Centrale du Congo, qui s'est tenue le lundi 18 septembre 2023.

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) a pris en compte les perspectives économiques à court terme du pays, marquées par la persistance des risques d'inflation et d'incertitudes. Ces facteurs résultent principalement des effets combinés des chocs internes et externes qui continuent d'exercer une pression sur l'économie nationale. Par conséquent, le CPM a décidé de maintenir inchangé le taux directeur de la Banque Centrale du Congo à 25 %, ainsi que les coefficients de la réserve obligatoire sur les dépôts à vue en Franc congolais, qui restent à 10 %, comme indiqué dans le communiqué de presse du Comité de Politique Monétaire de la BCC.

Selon les informations contenues dans le document, le cadre macroéconomique national demeure globalement stable. En ce qui concerne le taux de change, le CPM a noté qu'à mi-septembre, il était de 2 423 francs congolais pour 1 dollar américain sur le marché interbancaire et de 2 518 francs congolais sur le marché parallèle.

Le communiqué signale également une réduction significative des pressions sur le taux de change et l'inflation, qui s'étaient intensifiées au cours de la première moitié de juillet 2023. Cette amélioration est attribuée aux mesures mises en place à la fois au niveau de la politique monétaire et de la politique de change menées par la Banque Centrale du Congo, ainsi qu'aux mesures mises en œuvre dans le cadre de l'exécution du Budget.

Malgré cette tendance positive, le CPM souligne la nécessité de renforcer la coordination entre la politique budgétaire et la politique monétaire. Cette coordination vise à garantir une réduction ordonnée des pressions sur le marché des changes et sur les prix des biens et services, tout en soutenant efficacement la stabilité du cadre macroéconomique.

Le Comité de Politique Monétaire a également souligné sa disposition à resserrer la politique monétaire de la Banque Centrale du Congo si les indicateurs pertinents venaient à montrer que cette mesure est nécessaire.

- **Développement du projet de batteries électriques**

Selon le ministre de l'Industrie de la RDC, un montant de 30 milliards de dollars, assorti d'une étude de faisabilité, est actuellement en quête de financement auprès de partenaires financiers pour le développement du projet de batteries électriques en République démocratique du Congo (RDC). Cette somme découle de la première étude de faisabilité réalisée en vue de l'installation de la première usine de fabrication de précurseurs de batteries et de véhicules électriques dans la province du Haut-Katanga en RDC.

Il a souligné que ce projet est réalisable et qu'il pourrait générer plus de 7 000 milliards de dollars d'ici 2035-2040. Il a également noté que la présentation de l'étude devant des industriels américains et d'autres parties intéressées visait à mobiliser des partenaires pour investir en Afrique, en particulier en RDC, afin de développer ce projet d'envergure.

Julien Paluku a précisé que ce projet ne se limite pas à l'industrie des batteries, mais qu'il englobe également des investissements dans l'énergie, les infrastructures routières, ferroviaires et aéroportuaires.

Le ministre a invité les partenaires intéressés à se joindre à la RDC et à la Zambie pour participer au développement de cette chaîne de valeur régionale, soulignant que le projet s'étend sur une période de 5 à 10 ans pour atteindre ses objectifs, avec une transition vers d'autres technologies liées aux batteries et aux cobalts sur une période de 30 à 50 ans.

Les résultats de l'étude de faisabilité pour l'installation de la première usine de fabrication de précurseurs, de batteries et de véhicules électriques dans la province du Haut-Katanga, en RDC, ont été rendus publics par le ministre Paluku. Ces études ont été réalisées par la société "ARISE" lors du forum économique "The Global Africa Business Initiative", organisé en marge de la 78e Assemblée générale des Nations Unies à New York. Le forum a réuni des partenaires financiers, des membres du gouvernement congolais, la Fédération des entreprises du Congo, ainsi que des représentants de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA). Cette dernière a accompagné ce projet depuis son origine.

2.3. Dynamique des prix

Durant le mois de septembre 2023, les prix ont globalement évolué à la baisse comparativement à août 2023. Comme l'indique le tableau ci-dessous, le rythme d'évolution de prix s'est décéléré en septembre 2023.

Pour ce qui est du taux d'inflation hebdomadaire, il s'est situé à 0,11% à la quatrième semaine du mois de septembre 2023, soit une baisse de 41,99% comparée à celui enregistré à la clôture d'août 2023 où ce taux s'était fixé à 0,18%.

Quant au taux d'inflation cumulée, il s'est fixé à 18,11% à la quatrième semaine de septembre 2023 contre 17,48% réalisé un mois plus tôt, soit une variation négative de 3,62%.

S'agissant de l'inflation en glissement annuel, elle s'est située à 21,86% à la quatrième semaine de septembre 2023 contre 22,06% un mois plus tôt, soit une baisse de 0,92%. A ce rythme, il est attendu un niveau d'inflation de 24,85% en fin d'année 2023 contre 13,13% réalisé une année plus tôt (2022).

Tableau 2 : Évolution de l'inflation (septembre 2023)

	Inflation hebdomadaire	Inflation cumulée	Inflation en glissement annuel	Inflation annualisée
Semaine 1	0,20	17,71	23,50	26,56
Semaine 2	1,13	17,83	22,29	25,99
Semaine 3	0,10	17,89	22,06	25,40
Semaine 4	0,11	18,11	21,86	24,85

Source : BCC, septembre 2023.

2.4. Taux de change et réserves de change

Au cours de septembre 2023, le taux de change s'est légèrement apprécié sur le marché interbancaire où il s'est établi à 2 487,16 à la quatrième semaine du mois contre 2 508,26 en fin août 2023, soit une appréciation de 0,84%.

Sur le marché parallèle, le taux de change s'est situé à 2 546,67 à la quatrième semaine de septembre 2023 contre 2 486,67 un mois plus tôt, soit une dépréciation de 2,41%.

Tableau 3 : Évolution du taux de change

	Clôture août 2023	S1	S2	S3	S4	Variation Août 2023 – septembre 2023
Marché interbancaire	2 508,26	2 508,26	2 555,84	2 489,19	2 487,16	-0,84%
Marché parallèle	2 486,67	2 486,67	2 565,42	2 536,67	2 546,67	2,41%

Source : BCC.

S'agissant des réserves de change, elles ont baissé comparativement à août 2023. En effet, les réserves de change se sont situées à 4,49 milliards d'USD en septembre 2023, soit une baisse de 6,90% comparativement au mois précédent où elles s'étaient

situées à 4,82 milliards d'USD. Rapporté en nombre de mois d'importations, la couverture des importations par les réserves de changes est passée de 2,61 mois à 2,43 mois entre fin août 2023 et la quatrième semaine de septembre 2023, soit une baisse de 6,90%.

Tableau 4 : Évolution des réserves de change

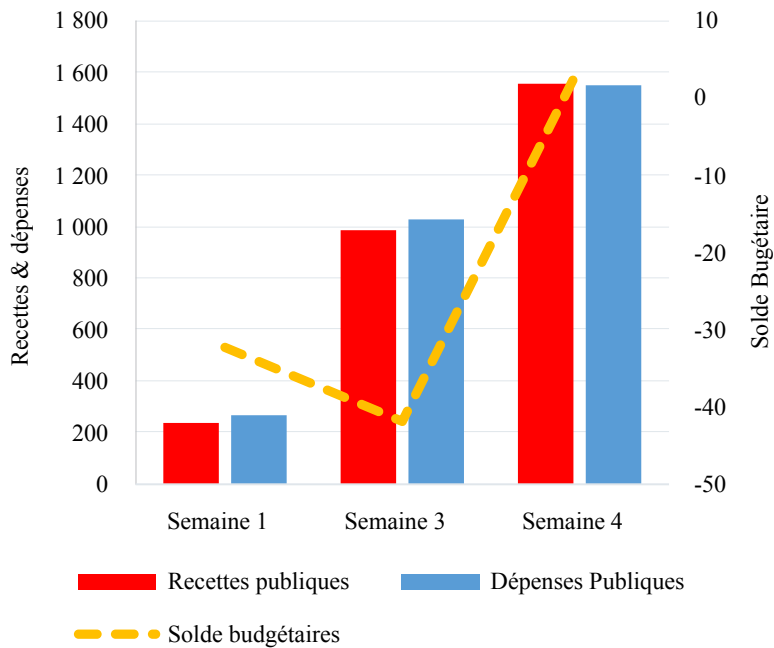
	Août 2023	S1	S2	S3	S4	Variation Août 2023 – septembre 2023
En milliards de USD	4,82	4,82	4,83	4,72	4,49	-6,90%
En mois d'importations	2,61	2,61	2,61	2,55	2,43	-6,90%

2.5 Finances publiques

A la quatrième semaine du mois de septembre 2023, le compte des opérations du Trésor s'est soldé avec un excédent de 3 999 millions de CDF. Les recettes

publiques ont atteint 1 553 183 millions de CDF, tandis que les dépenses ont été évaluées à 1 549 184 millions de CDF. Le solde cumulé à ce jour demeure négatif avec 1 935 983 millions de CDF.

Figure 9 » ÉVOLUTION DE RECETTES PUBLIQUES, DE DÉPENSES PUBLIQUES AU COURANT DU MOIS DE SEPTEMBRE 2023 (EN MILLIONS DE CDF)

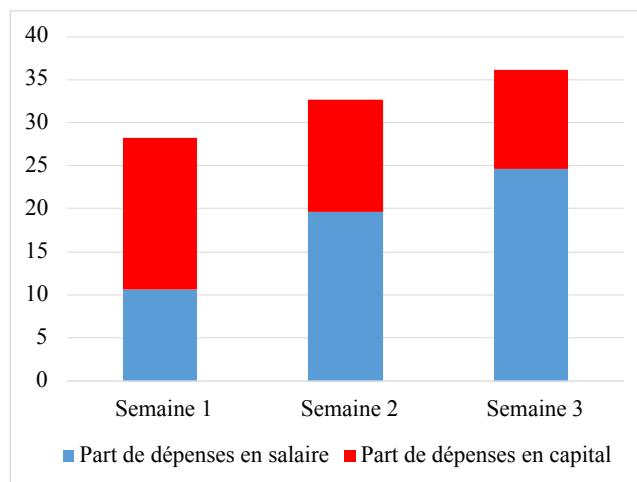


Source : Ministère des Finances, CTR.

Les dépenses publiques du mois de septembre 2023 ont été très faibles par rapport à celles du mois précédent, soit 1 549 184 millions de CDF contre 2 101 521 millions de CDF. La grande part de ressources de

l'Etat a été allouée aux frais de fonctionnements des institutions publiques et le reste a été orientée vers de la rémunération des fonctionnaires de l'Etat et vers les investissements en capital.

Figure 10 » ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DE DÉPENSES PUBLIQUES (EN%)

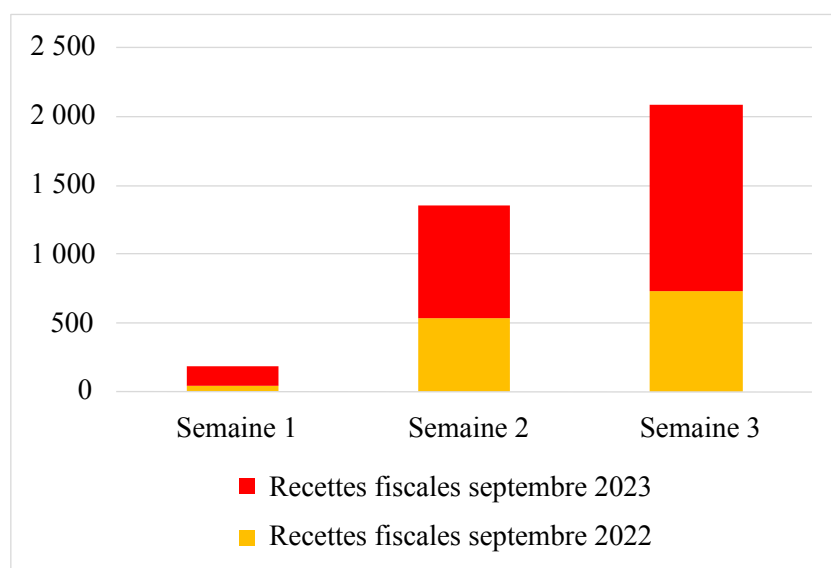


Source : Ministère des Finances, CTR et projections de Congo Challenge

A la quatrième semaine du mois de septembre 2023, près de 25% de dépenses de publique ont été consacrés à la paie de fonctionnaires, tandis que seulement 11% ont été alloués aux investissements. Ces derniers demeurent très faibles pour couvrir les besoins essentiels de la populations congolaises et le gouvernement devra y

remédier en augmentant sensiblement la part de ces investissements. Toutefois, il y a lieu de signaler que l'agression par les rebelles du M-23, avec la complicité du Rwanda, pousse le gouvernement à consacrer plus d'efforts dans la résolution de ce conflit et aggrave la crise humanitaire dans la région Est du pays.

Figure 11 » ÉVOLUTION DE RECETTES FISCALES (EN MILLIONS DE CDF)



Source : Ministère des Finances, CTR.

Les recettes fiscales de septembre 2023 ont été largement supérieures à celles du mois de septembre 2022. La mobilisation de recettes en septembre 2023 s'est soldée avec 1 345 492 millions contre 735 779 millions en septembre 2022. Toutefois, les efforts du gouvernement

dans la mobilisation de recettes publiques devraient s'accompagner d'une bonne allocation de ressources afin de booster l'activité économique et de permettre une amélioration de la situation socio-économique de la population.

2.6. Evolution de la situation politique

Le mois de septembre 2023 aura été marqué par plusieurs faits politiques relatifs au processus électoral en RDC, au massacre de Goma (province du Nord-Kivu), à la dernière rentrée parlementaire de la législature 2019-2023 et aux réactions sur le discours du Chef de l'Etat à la 78ème Assemblée Générale des Nations Unies.

Plus explicitement, ces faits se présentent comme ci-dessous :

1. Le Processus électoral en RDC

La Commission électorale nationale indépendante (CENI) a convoqué l'électorat le vendredi 1er septembre 2023 pour les élections présidentielles prévues le 20 décembre 2023. La période pour déposer les candidatures s'étend du 9 septembre au 8 octobre prochain, marquant ainsi la dernière phase du processus électoral après plusieurs étapes franchies par la CENI.

Le président de la CENI, Denis Kadima, a tenu à rassurer sur la transparence des opérations électorales à venir. Il a répondu aux préoccupations concernant d'éventuels biais en affirmant que toute allégation de partialité était infondée. La présidentielle sera organisée le même jour que les élections législatives nationales et provinciales ainsi que les élections communales.

Ainsi, les élections en République démocratique du Congo se dirigent vers le dernier virage menant aux urnes à partir du 1er septembre 2023. Les candidats à la présidence déposeront leurs dossiers à la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) conformément au calendrier publié depuis le 26 novembre 2022 par l'organisme électoral.

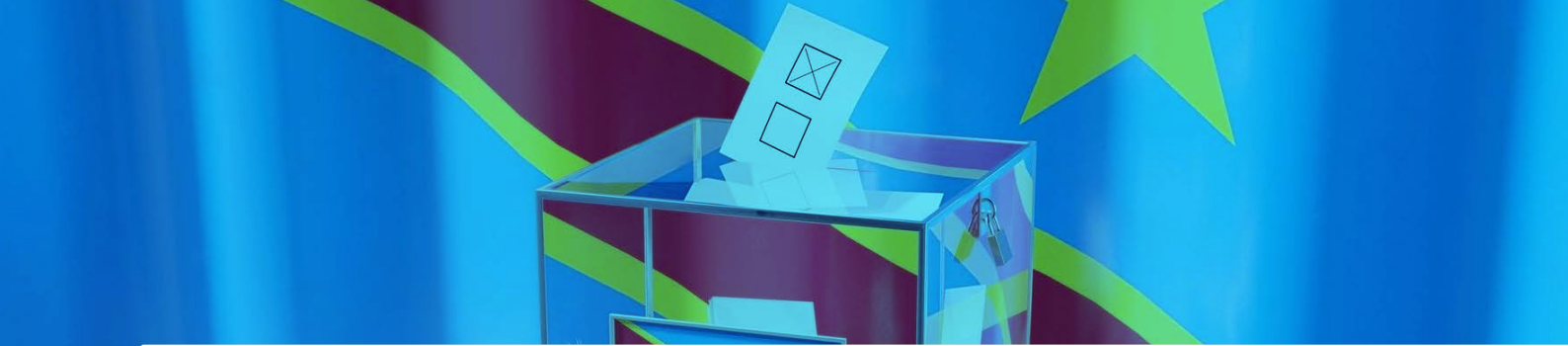
Le comité Denis Kadima, bien que tardivement constitué en raison de la recherche d'un consensus avec l'opposition politique et une partie de la société civile pour la formation de la CENI, s'efforce de respecter la date constitutionnelle du 20 décembre prochain pour les élections.

Plusieurs partis politiques ont organisé des congrès pour sélectionner leurs candidats à la présidence. L'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) a récemment choisi Félix Tshisekedi pour briguer un deuxième mandat. D'autres partis comme l'Afcd de Modeste Bahati, l'UNC de Vital Kamerhe, et d'autres ont également fait le même choix. Du côté de l'opposition, des personnalités telles qu'Augustin Matata Ponyo, Franck Diongo, Delly Sessanga, Moïse Katumbi, Adolphe Muzito, Bernadette Tokwaulu, Constant Mutamba, entre autres, ont été mentionnées.

Durant le mois de septembre 2023, Martin Fayulu annonçait encore qu'il ne participerait pas à ces élections tant que ses conditions préalables ne seraient pas satisfaites. Le Front commun pour le Congo a également renoncé, citant des raisons similaires.

Cependant, il existe des critères d'éligibilité à remplir, notamment la nationalité congolaise d'origine, un âge d'au moins trente ans, la jouissance de tous les droits civils et politiques, la détention d'un diplôme d'études supérieures ou une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine politique, administratif ou socio-économique, ainsi que l'inscription sur les listes électorales ou l'identification lors du dépôt de candidature. Chaque candidat doit également fournir une caution de 160 millions de francs congolais et satisfaire à toutes les exigences d'éligibilité.

Le parti politique "Ensemble pour la République" de Moïse Katumbi demande davantage de transparence de la part de la Commission électorale nationale



indépendante (CENI) avant de s'engager pleinement dans la course présidentielle. Le secrétaire général du parti, Dieudonné Bolengege, a exprimé cette préoccupation en soulignant l'importance d'éviter toute fraude électorale susceptible de provoquer des tensions.

Martin Fayulu, quant à lui, conditionnait sa participation aux élections futures à la satisfaction de certaines exigences, notamment un nouvel audit du fichier électoral par une entité réellement indépendante.

La Commission Africaine pour la Supervision des Élections (CASE) demande aux acteurs politiques, dont Corneille Nangaa, Joseph Kabila, Raymond Tshibanda, Nehemie Mwilanya, Jean Mbuyu, Martin Fayulu et la CENCO, de partager leurs informations sur les résultats électoraux de 2018. Elle suggère que l'Assemblée nationale et le Sénat suspendent la législature en cours jusqu'à la certification des résultats électoraux litigieux.

Cette situation relance le débat sur la véracité des résultats des élections de 2018 et pourrait entraîner l'annulation de ces élections si des preuves de fraude sont découvertes. La CASE exhorte le peuple congolais à se préparer à un possible changement de régime ou à la continuation de l'actuel, selon les développements à venir.

2. Massacre de Goma, province du Nord-Kivu

Le 30 août dernier, des troupes d'élite ont commis un massacre à Goma, coûtant la vie à plus de 50 civils qui se préparaient à manifester contre la MONUSCO, qu'ils percevaient comme une ingérence étrangère dans l'Est de la République démocratique du Congo. Une semaine après cette tragédie, deux commandants de l'unité spéciale de la garde républicaine sont actuellement accusés, donnant lieu à un procès politiquement

sensible, puisque ce corps de l'armée de Terre est en principe sous l'autorité du président de la République. Mais quelle est sa mission exacte ? Pourquoi était-elle présente à Goma ? Comment fonctionne-t-elle ? Voilà les questions soulevées par Jean-Claude Katende, avocat et défenseur des droits de l'Homme.

Delly Sesanga, un opposant politique et candidat déclaré à l'élection présidentielle de décembre prochain, a également exprimé sa préoccupation quant à la répression "sanglante" des manifestations qui ont eu lieu le 30 août 2023 à Goma, dans la province du Nord-Kivu, contre la Mission de l'Organisation des Nations unies en République démocratique du Congo (MONUSCO). Dans sa déclaration du 1er septembre 2023, il a appelé à ce que la répression des manifestations, quelle que soit la gravité des actes reprochés, soit légitime et proportionnée. Il a souligné que Goma ne devait pas être une zone de non-droit où la force serait utilisée sans contrôle pour tirer impunément sur les civils. Il a également rappelé que l'état de siège ne justifiait en aucun cas que l'armée s'en prenne aux citoyens qu'elle est censée protéger.

La plateforme politique "Union sacrée de la nation" au Nord-Kivu a publié une déclaration le 1er septembre 2023, appelant la justice à enquêter sur le gouverneur militaire du Nord-Kivu suite au meurtre de 43 personnes lors d'une manifestation contre l'ONU à Goma, chef-lieu de la province. Cette plateforme, qui soutient le président de l'État, estime que le gouverneur militaire, le lieutenant-général Constant Ndima Kongba, est le principal suspect dans cette tragédie survenue lors d'une manifestation à Goma. Elle a également demandé la fin de l'état de siège, arguant que les militaires sous état de siège ont pris goût au pouvoir et sont prêts à tout pour le conserver, citant cet incident comme une conséquence possible de la fin de l'état de siège.



Le député national Jean-Baptiste Muhindo Kasekwa a déposé une question écrite au Premier ministre Sama Lukonde le 4 septembre 2023 concernant le massacre survenu le 30 août à Goma, dans la province du Nord-Kivu. Il a initié cette démarche pour que le chef du gouvernement congolais puisse fournir des éclaircissements sur cette tragédie qui a endeuillé la région.

Le bilan du massacre du 30 août à Goma a été révisé à la hausse par le vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur, Peter Kazadi, passant de 43 à 51 morts. Lors d'un briefing à Kinshasa le 6 septembre, le ministre de la Communication, Patrick Muyaya, a nié toute responsabilité quant à un prétendu ordre donné pour ouvrir le feu sur la population. Il a souligné que le procès était en cours et qu'il ne fallait pas anticiper les conclusions. Quant à la démission du ministre de l'Intérieur, Peter Kazadi, il a déclaré qu'il ne démissionnerait que s'il se sentait responsable d'un acte qu'il aurait dû éviter mais n'a pas fait.

Enfin, l'élu Gracien Iracan a initié une motion de censure contre le Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde le 7 septembre 2023 en raison du massacre de civils à Goma. Il a appelé les députés intègres à signer cette motion de censure et a donné un ultimatum au Premier ministre pour démissionner volontairement d'ici le 15 septembre, faute de quoi la motion serait initiée. Le 15 septembre 2023, le Premier ministre Sama Lukonde a rejeté l'ultimatum d'Iracan et a déclaré qu'il n'était pas responsable du massacre de Goma. Il a également déclaré qu'il était prêt à affronter la motion de censure, si elle était déposée.

Le 22 septembre 2023, la motion de censure a été déposée à l'Assemblée nationale par 35 députés, dont Gracien Iracan. La motion a été examinée par la commission des lois de l'Assemblée nationale, qui a rendu son rapport le 28 septembre 2023 dans lequel elle a recommandé le rejet de ladite motion en estimant que le Premier ministre n'était pas responsable du massacre de Goma et qu'il n'y avait pas de motifs valables pour le

renverser. Le 30 septembre 2023, la motion de censure a été débattue à l'Assemblée nationale et a été rejetée par 323 voix contre 32.

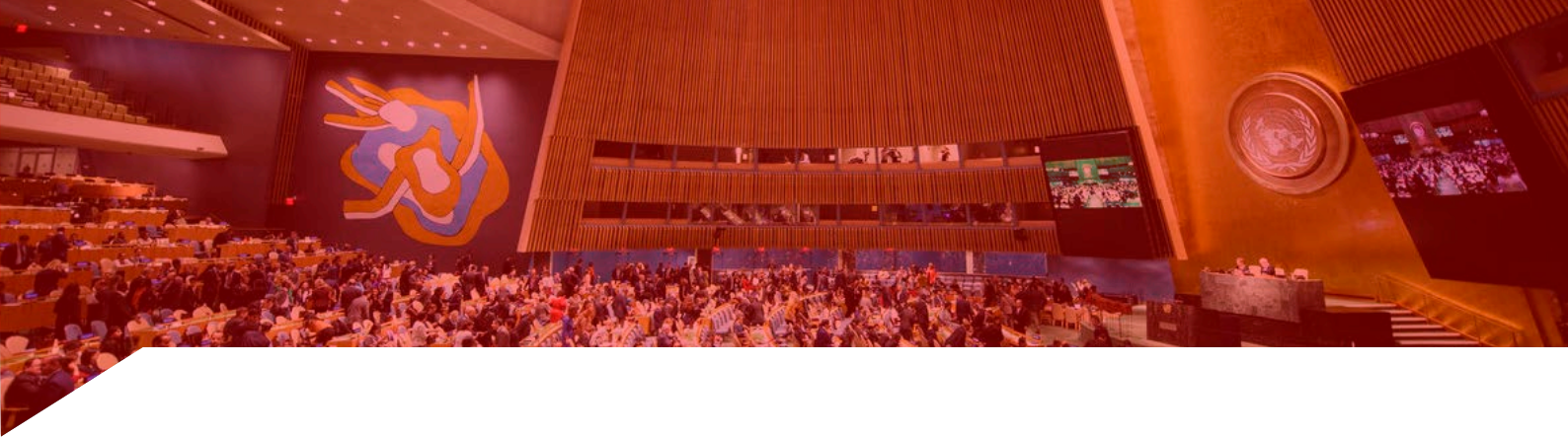
3. Dernière rentrée parlementaire de la législature 2019-2023

Les deux chambres du parlement ont ouvert la dernière session de cette législature le vendredi 15 septembre 2023, principalement axée sur le budget de l'exercice 2024, chiffré à 16,6 milliards de dollars américains. L'Assemblée nationale a rendu hommage à Chérubin Okende, l'un de ses membres décédé il y a plus de deux mois dans des circonstances non élucidées. Une photo de Chérubin Okende et un bouquet de fleurs ont été placés dans son siège habituel à l'hémicycle du Palais du peuple de la République démocratique du Congo. Chaque député a rendu hommage en s'inclinant devant sa photo, reconnaissant son rôle dans plusieurs initiatives parlementaires.

Le Président de l'Assemblée nationale, Christophe Mboso N'kodia Pwanga, a salué la mise en place de la gratuité de la maternité dans 50 hôpitaux de référence de Kinshasa par le Chef de l'État Félix Tshisekedi, dans le cadre de la couverture santé universelle. Il a appelé le gouvernement à étendre ce programme à l'ensemble des provinces de la République démocratique du Congo, en commençant par 300 centres de santé et 50 hôpitaux de référence de Kinshasa.

Le Président Tshisekedi a justifié le choix de Kinshasa en raison du taux élevé de mortalité maternelle et infantile. Selon le Fonds des Nations unies pour la population (Unfpa), la mortalité maternelle atteint 670 décès pour 100 000 naissances vivantes en RDC, avec environ 19 000 décès liés à la maternité chaque année.

Au Sénat, le président de cette chambre a observé une minute de silence en mémoire de Chérubin Okende et d'autres sénateurs décédés, notamment Valentin Sessanga et Albert Nzuvu. Il a encouragé les sénateurs à accomplir leur mission avec dévouement après



trois mois de vacances parlementaires et a appelé le gouvernement à présenter le budget 2024 à temps pour permettre un examen approfondi, tout en tenant compte de la conjoncture.

Le gouvernement a déposé le projet de budget exercice 2024 de 16,6 milliards de dollars américains, marquant une augmentation de 24,7% par rapport à 2023. Le Premier ministre, Sama Lukonde, a souligné les priorités du gouvernement, notamment la Défense, la gratuité de l'enseignement et de la maternité, ainsi que l'accent sur les besoins de la population.

Le député national Steve Mbikayi, membre de l'Union sacrée de la nation, a critiqué vivement la gestion du pays par le gouvernement, en soulignant les défis économiques et sociaux auxquels la RDC est confrontée. Il a appelé à la démission du gouvernement, suscitant des débats au sein de la famille politique.

La session parlementaire de septembre 2023 est axée sur la résolution des défis sécuritaires, l'organisation d'élections transparentes, et la résolution des problèmes sociaux urgents. Le peuple congolais, déçu par la législature en cours, attend des actions concrètes de ses représentants avant les élections générales.

Le projet de loi sur la congolité, visant à réserver la présidence de la République aux Congolais nés de parents congolais, suscite un soutien significatif, notamment de l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS). Cette proposition vise à garantir la souveraineté nationale et suscite des débats au sein de la classe politique congolaise.

4. Réactions sur le discours du Chef de l'Etat à la 78^{ème} Assemblée Générale des Nations Unies

Dans son discours prononcé depuis la tribune des Nations Unies à New York le 20 septembre 2023, le

Président de la République Démocratique du Congo, Félix Antoine Tshisekedi, a une fois de plus sollicité des sanctions à l'encontre des responsables de l'agression dont la RDC est victime de la part du Rwanda et de ses alliés du M23. Il a déclaré : "La RDC réitère sa demande de sanctions à l'encontre des responsables de cette agression. Il est inacceptable que les individus mentionnés dans le rapport des experts de l'ONU demeurent impunis." Le Président a également exprimé sa reconnaissance envers le gouvernement américain pour avoir imposé des sanctions contre le Rwanda et le M23, tout en soulignant que le dialogue avec ce dernier ne serait jamais envisageable.

Le Chef de l'Etat a accusé son homologue rwandais, Paul Kagame, d'être à l'origine de l'insécurité dans la région des Grands Lacs. Il a critiqué la politique rwandaise visant à utiliser le génocide comme prétexte pour dominer la région des Grands Lacs et exploiter les ressources de la RDC. Félix Tshisekedi a affirmé que la RDC était prête à faire face à toute menace venant de son voisin, soulignant que la défense du pays était la priorité et que tous les scénarios étaient envisagés pour garantir la paix.

Le Président Tshisekedi a également abordé la question du retrait accéléré de la Mission de l'ONU pour la Stabilisation au Congo (Monusco) lors de son discours devant l'Assemblée générale des Nations Unies. Il a exprimé sa déception envers la Monusco et a souligné la nécessité urgente de son retrait pour apaiser les tensions avec la population congolaise qui réclame depuis un certain temps son départ. Le Président a rappelé les manifestations à Goma en août, au cours desquelles plus de cinquante personnes ont perdu la vie en demandant le départ de la Monusco.

Félix Tshisekedi a critiqué l'attitude de l'ONU, en particulier de son Conseil de sécurité, face aux crises en Afrique. Il a déploré l'utilisation de deux poids deux mesures dans la résolution des crises, accordant plus d'importance aux crises occidentales qu'à celles en Afrique. Le Président a évoqué les crises politiques

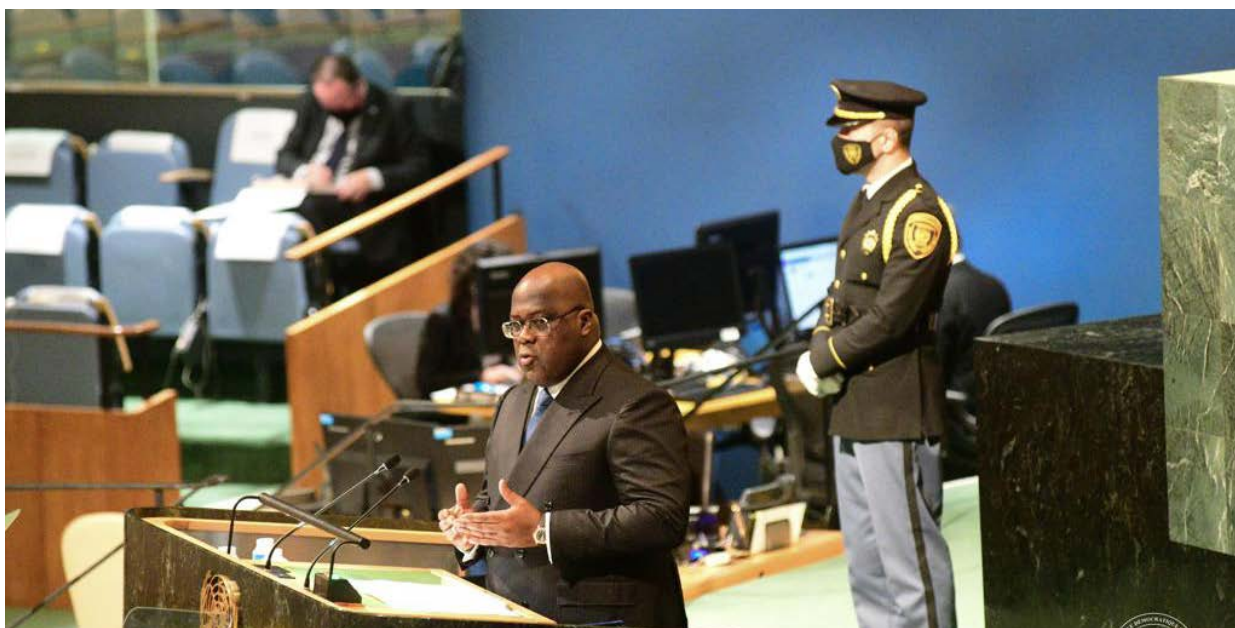


et sécuritaires en cours en Afrique, notamment la crise soudanaise, et a dénoncé l'indifférence de la communauté internationale.

Dans un réquisitoire de sept pages adressé aux membres du Conseil de sécurité des Nations Unies, Corneille Nangaa, ancien responsable du processus électoral en RDC et président de "Action pour la dignité du Congo et de son peuple" (ADCP), a sollicité leur soutien pour réformer le système sécuritaire et électoral en RDC. Il a exprimé sa crainte de la disparition de son pays, de l'extermination de son peuple et de l'embrassement de la région des Grands Lacs si l'ONU n'intervient pas rapidement. Il a dénoncé l'insécurité croissante dans plusieurs régions de la RDC.

La CASE (Coalition pour l'Action, le Salut, et l'Émancipation du Congo) a appelé le Président Tshisekedi à révéler la vérité sur les lacunes du processus électoral en RDC à ses homologues de l'ONU. Elle considère que la RDC ne peut pas continuer à nier les problèmes électoraux alors que d'autres démocraties progressent dans la gestion de leurs élections.

Pour Guy Mafuta Kabongo, président de l'Alliance des Congolais Bâisseurs (ACB), le discours de Félix Tshisekedi à l'ONU reflète un chef d'État soucieux de son pays et de l'unité africaine. Il souligne le rôle diplomatique du Président dans la promotion des intérêts de la RDC.



source : #Google image libre de droit d'exploitation.

3. Perspectives politiques et économiques

Sur le plan politique

Dans cette période électorale en République Démocratique du Congo (RDC), plusieurs perspectives politiques se dessinent, reflétant la complexité et les enjeux entourant le processus électoral. Voici un aperçu des principales tendances :

Contestation et doutes sur l'intégrité du processus électoral : Certains observateurs avertis estiment que le processus électoral en RDC est sujet à la contestation, notamment en raison de préoccupations quant à son intégrité. Des doutes persistent quant à l'équité du scrutin, compte tenu des actions perçues comme biaisées de la part du pouvoir en place.

Opposition fragmentée : L'opposition politique en RDC semble divisée quant à sa participation au scrutin présidentiel. Certains ont déjà annoncé leur intention de boycotter les élections, exigeant notamment une révision du fichier électoral. D'autres ont choisi de se présenter en tant que candidats pour ne pas laisser le champ libre au président sortant, Félix Tshisekedi.

Candidature de Félix Tshisekedi : Le président actuel, Félix Tshisekedi, a exprimé sa volonté de se présenter à sa propre succession, conformément à la constitution qui l'autorise à briguer un second mandat. Son entourage est confiant dans ses chances de victoire, bien que son bilan suscite des critiques, notamment en ce qui concerne l'insécurité croissante et les tensions communautaires.

Impact de l'éparpillement des voix : Le système électoral à un tour en RDC implique que le candidat en tête, quel que soit son pourcentage de votes, remporte l'élection présidentielle. L'éparpillement des voix entre les candidats de l'opposition pourrait potentiellement favoriser le président sortant, en consolidant son socle électoral déjà bien établi.

Contestations à l'international : La RDC pourrait également faire face à des contestations et des inquiétudes sur la scène internationale en ce qui concerne la crédibilité du processus électoral. Des partenaires étrangers et organisations internationales pourraient exprimer leurs préoccupations quant à l'équité du scrutin.

Dans l'ensemble, la période électorale en RDC est marquée par des incertitudes et des tensions, avec des enjeux importants liés à la crédibilité et à la transparence du processus électoral. Les choix et les actions des acteurs politiques locaux et internationaux auront un impact significatif sur l'issue des élections et sur la stabilité politique du pays.

Sur le plan économique

La République démocratique du Congo (RDC) fait face à plusieurs défis qui pourraient avoir un impact négatif sur ses perspectives économiques.

Les tensions politiques sont l'un des principaux défis auxquels la RDC est confrontée. L'approche des élections prévues en décembre 2023 est source de tensions entre la majorité au pouvoir et l'opposition. Ces tensions pourraient conduire à une instabilité politique et à des perturbations économiques.

La montée des prix et la dépréciation monétaire sont également des facteurs qui pourraient peser sur la croissance économique. La hausse des prix des denrées alimentaires et des biens de consommation courante pourrait entraîner une baisse du pouvoir d'achat des ménages et des entreprises. La dépréciation du franc congolais pourrait également rendre les importations plus coûteuses, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur la compétitivité des entreprises congolaises.



L'appauvrissement de la population est un autre défi majeur. La pauvreté est encore répandue en RDC, et la hausse des prix pourrait encore aggraver la situation. La baisse du pouvoir d'achat des ménages pourrait entraîner une diminution de la demande intérieure, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur la croissance économique.

L'insécurité dans plusieurs zones du pays, plus spécifiquement à l'Est du pays, est également un facteur qui pourrait peser sur la croissance économique. L'insécurité pourrait perturber les activités économiques et dissuader les investissements.

La suspension des activités de Congo Airways, la principale compagnie aérienne nationale, est un autre facteur qui pourrait avoir un impact négatif sur les perspectives économiques de la RDC. La suspension des activités de Congo Airways a exacerbé l'enclavement du pays, ce qui pourrait rendre plus difficile les déplacements des personnes et impacter négativement l'activité économique.

Ainsi, les perspectives économiques de la RDC sont incertaines. Les défis auxquels le pays est confronté pourraient avoir un impact négatif sur la croissance économique.

Il existe toutefois quelques perspectives positives pour l'économie de la RDC. Le pays dispose d'un potentiel économique important, notamment en matière de ressources naturelles, d'agriculture et de tourisme. Si le gouvernement parvient à résoudre les problèmes politiques et sécuritaires, il pourra mettre en œuvre des réformes économiques qui permettront de stimuler la croissance économique.

Parmi ces réformes, on peut citer :

- La diversification de l'économie pour réduire la dépendance aux ressources naturelles ;

- L'amélioration du climat des affaires pour attirer les investissements ;
- La lutte contre la corruption ;
- L'amélioration de l'éducation et de la santé pour améliorer le capital humain.

Si le gouvernement parvient à mettre en œuvre ces réformes, la RDC pourrait connaître une croissance économique soutenue à long terme.

En fonction de l'évolution des facteurs mentionnés ci-dessus, on peut envisager deux scénarios pour l'économie de la RDC d'ici fin 2023 :

- **Scénario négatif** : Dans ce scénario, les tensions politiques et sécuritaires s'aggravent, ce qui entraîne une instabilité politique et une baisse de la croissance économique. La montée des prix et la dépréciation monétaire continuent de peser sur le pouvoir d'achat des ménages et des entreprises. L'appauvrissement de la population s'aggrave, ce qui entraîne une diminution de la demande intérieure. La suspension des activités de Congo Airways continue d'exacerber l'enclavement du pays.
- **Scénario positif** : Dans ce scénario, les tensions politiques et sécuritaires se réduisent, ce qui permet de rétablir la stabilité politique et de stimuler la croissance économique. La montée des prix et la dépréciation monétaire sont maîtrisées, ce qui permet de préserver le pouvoir d'achat des ménages et des entreprises. L'appauvrissement de la population est ralenti, ce qui permet de maintenir la demande intérieure. La suspension des activités de Congo Airways est levée, ce qui permet de réduire l'enclavement du pays.

La réalisation du scénario positif dépendra de la capacité du gouvernement de résoudre les défis auxquels le pays est confronté.

DIFFERENTES PUBLICATIONS DE CONGO CHALLENGE

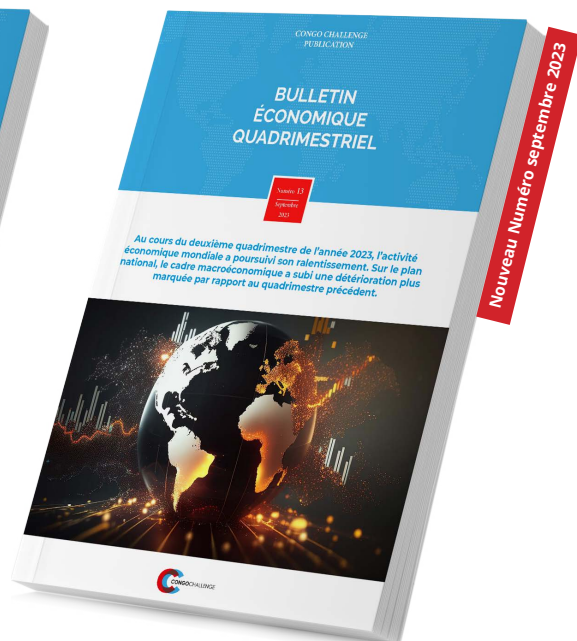
1. REVUE CONGO CHALLENGE (LE SEMESTRIEL)

Le Semestriel (Revue Congo Challenge) est un périodique scientifique complètement désintéressé, publié chaque semestre, avec pour objectif principal de promouvoir des études scientifiques visant à contribuer à l'avancement des connaissances en sciences économiques et à offrir aux opérateurs économiques ainsi qu'aux décideurs politiques, un ensemble des recettes susceptibles d'éclairer leur prise de décision ou de justifier suivant une base scientifique avérée leur prise de décision.



2. BULLETIN QUADRIMESTRIEL

La présente publication paraît chaque trimestre et offre un aperçu général et précis sur les évolutions économique et politique au niveau national, régional et mondial. Il permet au lecteur d'ajuster ses prévisions en fonction des évolutions observées ou de faire des anticipations tenant compte du paquet d'informations disponibles.



3. LE MENSUEL

La présente publication paraît chaque mois, elle offre un aperçu factuel des indicateurs économiques et présente les faits saillants ayant caractérisé la situation politique mensuelle du pays.



4. RAPPORTS ANNUELS

EVOLUTION DE LA SITUATION ECONOMIQUE ET POLITIQUE
EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

50

LE MENSUEL • SEPTEMBRE 2023
NUMÉRO 77



MODULES D'INTERVENTION DE CONGO CHALLENGE

1. Formation
2. Assistance
3. Conseil
4. Lobbying
5. Réalisation des études
6. Organisation des conférences
7. Appui au management de qualité
8. Appui à la conception des programmes économiques du gouvernement
9. Appui aux politiques de mobilisation des recettes publiques
10. Appui stratégique aux gouvernements dans le suivi-évaluation des programmes économiques
11. Contrôle-qualité des travaux

LES VALEURS DE CONGO CHALLENGE

Congo Challenge croit aux valeurs cardinales dont il se veut le véhicule.
Ces valeurs reposent sur :

- L'abnégation ;
- Le sacrifice ;
- Le travail acharné.

Aussi, les ambitions du Think tank sont traduites à travers trois vertus
que sont :

- L'éthique ;
- La morale ;
- La bonne gouvernance.

Comment tenir en laisse une bande de « nègres » ?

Tu isolés les plus vaillants en les diabolisant et tu promeus les plus médiocres en leur octroyant des privilèges indus. Conscient de cette escroquerie, ces derniers seront encore plus agressifs envers les premiers pour préserver leurs privilèges.

Dixit Machiavel

ÉVOLUTION DE LA SITUATION
ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE EN RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Le Mensuel Numéro 77

Publié en Octobre 2023

Octobre 2023. Copyright©CongoChallenge2023
364, Boulevard du 30 juin, Immeuble Kiyoya Sita, 5ème étage, local 501,
Kinshasa/Gombe, RD Congo +243 812763003

www.congochallenge.cd/info@congochallenge.cd